

Ministère du travail, de l'emploi et de la santé

Direction de la recherche, des études, de  
l'évaluation et des statistiques  
Sous-direction Observation de la santé  
et de l'assurance maladie  
Bureau établissements de santé

Personne chargée du dossier :  
Stéphanie Depil  
tél. : 01 40 56 50 02  
fax : 01 40 56 81 20  
mél : [drees-sae@sante.gouv.fr](mailto:drees-sae@sante.gouv.fr)

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé

à

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des  
agences régionales de santé  
Les établissements du champ sanitaire  
(pour exécution)

Madame la directrice générale de l'offre des soins  
(pour information)

**INSTRUCTION N° DREES/BES/2011/408** du 26 octobre 2011 relative à la statistique annuelle des établissements de santé (SAE) 2011

Date d'application : 2 février 2012

NOR : ETSE1129415J

Classement thématique : Établissements de santé

**Validée par le CNP, le 18 novembre 2011 - Visa CNP 2011-286**

**Résumé** : Cette instruction précise le calendrier et le contenu de la statistique annuelle des établissements de santé (SAE) au titre de l'année 2011

**Mots-clés** : SAE, calendrier de collecte, date limite

**Textes de référence** : Arrêté du 9 septembre 2010 relatif à la collecte et à la transmission des informations nécessaires à l'établissement de la statistique annuelle des établissements de santé n° NOR SASE1030799A publié au bulletin officiel du ministère du 15 octobre 2010

**Textes abrogés** : Néant

**Textes modifiés** : Néant

**Annexes** : Annexe 1 : Note détaillant les modifications de la SAE 2011

Annexe 2 : Bordereaux de la SAE 2011

**Diffusion** : les établissements ou organismes concernés doivent être destinataires de cette circulaire, par l'intermédiaire des services déconcentrés ou des ARS, selon le dispositif existant au niveau régional.

## Objectifs

La statistique annuelle des établissements de santé (SAE) a pour principaux objectifs de :

- Caractériser de façon précise les établissements : structure, capacités, équipements des plateaux techniques et personnels.
- Caractériser l'activité réalisée par type d'activité ou discipline d'équipement.
- Recueillir des indicateurs sur la mise en œuvre des politiques nationales et le suivi des activités de soins soumises à autorisation.

Elle permet ainsi :

- Une cartographie fine des établissements de santé
- Une analyse de l'activité mise en regard des moyens
- La production d'indicateurs pour le suivi des politiques nationales et régionales
- L'alimentation de tableaux de bord, d'indicateurs de suivi des ARS, du site PLATINES, etc...

## Champ

La SAE concerne tous les établissements de santé publics et privés installés en France (métropole et DOM), y compris les structures qui ne font qu'un seul type d'hospitalisation (exemple : hospitalisation à temps partiel, hospitalisation à domicile,...) ou qui ont une autorisation pour une activité de soins donnée<sup>1</sup>. Sont également inclus les services pénitentiaires des établissements de santé et les secteurs militaires des établissements de santé.

## Contenu de la SAE

Les données recueillies auprès des établissements de santé dans le cadre de l'enquête SAE portent principalement sur :

- Les évolutions juridiques des structures ;
- Les modes de coopération inter hospitalière, avec des médecins et autres professionnels de santé non hospitaliers, et avec des services sociaux et médico-sociaux ;
- Des indicateurs de suivi des politiques nationales ;
- Les capacités d'accueil par type d'activité et par disciplines d'équipement regroupées ;
- L'activité réalisée par type d'activité et par disciplines d'équipement regroupées ;
- L'équipement, l'activité et le personnel du plateau technique ;
- Les interruptions volontaires de grossesse ;
- L'équipement, l'activité et le personnel de chaque activité de soins soumise à autorisation ;
- Les effectifs, qu'il s'agisse des personnels médicaux salariés ou libéraux, des internes ou des faisant fonction d'internes et des étudiants en diplômes interuniversitaires de spécialité, des sages-femmes et des personnels non médicaux, des emplois aidés.

Vous trouverez en annexe les bordereaux de la SAE 2011 ainsi qu'une note détaillant les modifications de la SAE 2011 par rapport à la campagne 2010.

## Procédure d'enquête

La SAE est collectée par internet<sup>2</sup> depuis 2000, via un site dédié : <https://www.sae-collecte.sante.gouv.fr>.

---

<sup>1</sup> Les activités de soins suivantes : assistance médicale à la procréation (AMP), transplantation et prélèvements d'organes font l'objet de recueils d'information distincts et ne sont donc pas concernées.

<sup>2</sup> Les établissements ont toujours la possibilité de répondre par papier mais ce mode de recueil n'est utilisé que par une fraction minimale d'entre eux (moins de 5 % des établissements).

Une hotline, assurée par la société IPSOS Observer, est à disposition des établissements dès le début de la collecte pour les assister. Les deux interlocuteurs de la hotline sont joignables du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures 30.

- N° de téléphone : **01.41.98.97.97**
- E-mail : [hotlinesae@ipsos.com](mailto:hotlinesae@ipsos.com)

Les établissements de santé peuvent également contacter, pour toute question relative au remplissage de l'enquête, le correspondant SAE de leur région.

Les données renseignées par les établissements font l'objet d'un contrôle qualité et d'une validation effectués par le réseau des ARS et/ou par une société de service à partir de spécifications données par la DREES. Cette validation se fera au fil de l'eau à partir du moment où l'établissement a validé son questionnaire. Elle se déroulera jusque mi-juin 2012 et pourra donner lieu à une demande de compléments d'informations auprès de l'établissement.

### **Calendrier**

Le matériel de collecte (questionnaire personnalisé conforme à celui figurant en annexe, aide au remplissage, cahier des nomenclatures et manuel d'utilisation du site) sera envoyé aux établissements de santé durant la seconde quinzaine de janvier 2012.

Le site internet de collecte de la SAE 2011 ouvrira le 2 février 2012.

La réponse des établissements à l'enquête SAE est attendue à des dates différentes en fonction de leur statut et de leur activité :

- Les établissements de l'assistance publique (AP-HP, Hospices civils de Lyon et l'APHM), du Service de santé des armées, les CHRU et les établissements publics multi-sites (groupes 02 et 04 de la SAE), les établissements privés de soins de courte durée, les entités juridiques de radiothérapie et les GCS doivent répondre avant le 12 avril 2012 (à minuit heure métropolitaine).
- Les autres établissements doivent fournir leur réponse avant le 22 mars 2012 (à minuit heure métropolitaine).

Le respect de ce calendrier est essentiel pour garantir une mise à disposition des données la plus rapide possible. Par conséquent, les réponses tardives ne pourront être prises en compte.

La date limite de réponse propre à chaque établissement sera communiquée via un courrier personnalisé, envoyé en même temps que le matériel de collecte. Seront également communiqués dans ce courrier les codes d'accès personnalisés au site internet de collecte.

### **Diffusion des données**

Une fois la collecte terminée et les données validées, la SAE est diffusée via le site internet de diffusion suivant : <http://www.sae-diffusion.sante.gouv.fr>.

Pour le ministre et par délégation  
la Directrice de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques

*signé*

Anne-Marie Brocas

## Annexe technique - Modifications apportées aux bordereaux de la SAE 2011

Pour la campagne 2011, le questionnaire de la SAE est allégé dans les bordereaux **Q01-capacité** et **Q02A-activité**, où la distinction hospitalisation de semaine au sein de l'hospitalisation complète est supprimée. Dans ce dernier bordereau, les séances ne sont plus demandées. Le recueil est également simplifié dans les bordereaux **Q03A-plateau technique** et **Q15A et Q15B-traitement des affections cancéreuses**.

Pour s'adapter à la législation, de nouvelles questions sur les Groupements de Coopération Sanitaire (GCS) sont intégrées sur les bordereaux **ORG-Organisation et coopération** et les indicateurs du bordereau **Q18-Soins de suite et réadaptation** sont ventilés selon la spécialisation.

De nombreuses précisions ont été ajoutées pour faciliter l'aide au remplissage.

### **Modifications et simplifications de bordereaux**

---

#### • **Bordereau ORG – Organisation et coopération**

Le bordereau est maintenant composé de 3 rubriques :

- ✚ Organisation des services logistiques
- ✚ Modalités de coopération
- ✚ Groupements de coopération sanitaire (GCS)

Dans les accords d'association, peuvent être renseignés les thèmes de trois accords différents, contre le thème d'un seul accord les années précédentes.

De nouvelles questions portent sur les Groupements de Coopération Sanitaire (GCS). Elles permettent d'indiquer si l'entité appartient à un GCS ou si elle se situe sur un même site géographique qu'un GCS.

- ⇒ Création des cases B16 et B17
- ⇒ Suppression des cases A16 et A17
- ⇒ Création des cases A18, A19, A20, A21, A22, A23, A24, B19, B20, B21, B22, B23, C19, C20, C21, C22, C23, D19, D20, D21, D22, D23, E19, E20, E21, E22, E23, F19, F20, F21, F22 et F23

#### • **Bordereau PN - Suivi des politiques nationales et missions de service public** - modification du titre

Dans la page 1, le pavé 4 concernant la lutte contre la douleur chronique et les soins palliatifs est composé de 2 rubriques :

- ✚ 4.1 Lutte contre la douleur chronique
- ✚ 4.2 Développement des soins palliatifs

La structure de prise en charge de la douleur chronique est détaillée. Le nombre de patients pour lesquels il y a eu une intervention de l'EMSP est demandé également si l'établissement ne dispose pas d'une équipe mobile mais est conventionné avec une EMSP d'un autre établissement.

- ⇒ Suppression de la case A35
- ⇒ Création des cases A3, A4

Dans la page 2, une nouvelle question porte sur le nombre de consultations psychiatriques réalisées par les Unités de consultation et de soins ambulatoires (UCSA\*).

- ⇒ Création de la case A5

#### • **Bordereau Q01 – Capacité d'accueil par grandes disciplines** - modification du titre

La distinction hospitalisation de semaine au sein de l'hospitalisation complète est supprimée.

- ⇒ Suppression des lignes 1 et 3 dont le cumul devient la ligne 6
- ⇒ Suppression des lignes 2 et 4 dont le cumul devient la ligne 8

Les informations de HAD concernant la psychiatrie ne sont plus demandées.

- ⇒ Les cases P11 et Q11 sont grisées

## • Bordereau Q02A – Activité réalisée par grandes disciplines - modification du titre

La distinction hospitalisation de semaine au sein de l'hospitalisation complète est supprimée.

- ⇒ Suppression des lignes 1 et 4 dont le cumul devient la ligne 2
- ⇒ Suppression des lignes 3 et 6 dont le cumul devient la ligne 5

Les séances de chimiothérapie, de radiothérapie, d'hémodialyse ne sont plus demandées dans le bordereau Q02A, mais seront à renseigner respectivement dans les bordereaux Q15B, Q15A et Q17. La question sur les séances de transfusion sanguine est supprimée.

- ⇒ Suppression des lignes 22, 23, 24, 25

La question sur le nombre d'autres traitements et cures est remplacée par une question sur les activités du personnel non médical.

- ⇒ Suppression de la ligne 10
- ⇒ Création de la ligne 15

Les informations de HAD concernant la psychiatrie et les soins de longue durée ne sont plus demandées.

- ⇒ Les cases P11, Q11 et K11 sont grisées

Le dernier tableau sur le nombre de passages dans l'accueil des urgences est supprimé dans le bordereau Q02A. Cette donnée est à renseigner uniquement dans le bordereau Q13.

- ⇒ Suppression de la ligne 14

## • Bordereau Q03A – Plateau technique utilisé par l'établissement (équipement et activité)

Le questionnement a été simplifié en supprimant les questions sur les échographes doppler, la radiologie non numérisée et les salles dédiées aux explorations fonctionnelles.

- ⇒ Suppression des lignes 6, 7 et 12

Le nombre total d'interventions fera l'objet d'un cumul : la case I14 sera la somme des cases D14 et G14.

## • Bordereau Q03D – Pharmacie et stérilisation - modification du titre

Des précisions complémentaires ont été apportées sur certaines questions.

La question sur le transport des produits est transformée, avec l'ajout d'une modalité pour le transport partiel.

- ⇒ Suppression de la case A45
- ⇒ Création de la case A50

## • Bordereau Q08 – Médecine

Dans le pavé C/Oncologie de la page2, deux questions sur le centre de coordination en cancérologie sont supprimées

- ⇒ Suppression des cases A37 et A38

Dans le pavé D/Accidents vasculaires cérébraux de la page2, la référence aux unités neuro-vasculaires de référence est remplacée par la distinction des soins intensifs en UNV.

- ⇒ Suppression de la case A40
- ⇒ Création de la case A50

## • Bordereau Q09 – Psychiatrie

La case I16 sur l'activité de psychiatrie générale en établissement médico-éducatif/PMI/milieu scolaire est accessible au remplissage.

## • Bordereau Q15A : Traitement des affections cancéreuses par rayonnement ionisant de haute énergie

Le tableau Environnement technique est supprimé.

⇒ Suppression des cases A3, A4, A5, A6, A7, B3, B4, B5, B6, B7, C3, C4, C4, C5, C6 et C7

• **Bordereau Q15B : Traitement des affections cancéreuses hors radiothérapie**

Dans le tableau concernant les établissements traitant les affections cancéreuses dans des unités individualisées, les données sur les greffes ne sont plus demandées, ainsi que la file active des patients cancéreux pour les CLCC.

⇒ Suppression des cases A7, A8, A9, A10, A11, B7, B8, B9, B10, C7, C8, C9 et C10

• **Bordereau Q18 : Soins de suite et réadaptation (activité et équipement)**

Le bordereau est enrichi pour s'adapter aux changements réglementaires de l'activité de soins de suite. Cette adaptation avait commencé de manière partielle pour la SAE 2010 et se termine pour la SAE 2011, avec une demande d'informations sur la prise en charge adulte/enfant, croisée avec les spécialisations. Le bordereau comporte maintenant deux pages.

Sur la page 1, les deux tableaux activité et équipements et autorisation sont remplacés par un tableau unique.

⇒ Suppression des anciennes cases A4, A5, A6, A7, A8, A9, A10, A11, A12 et A13

⇒ Création des cases J4 à J13, J23 à J31, A4 à A13, A23 à A31, B4 à B13, B23 à B31, C4 à C13, C23 à C31, D4 à D13, D23 à D31, E4 à E13, E23 à E31, F4 à F13, F23 à F31, G4 à G13, G23 à G31, H4 à H13, H23 à H31, I4 à I13, I23 à I31

***Modifications de libellés dans les bordereaux existants***

---

Ces modifications ne changent pas la numérotation des cases par rapport à la SAE 2010. Elles visent uniquement à clarifier ou éventuellement compléter certains libellés.

• **Bordereau ID2 – Complément d'identification**

Modification du libellé de la question pour le pavé Déclaration annuelle de données sociales (DADS) : « déclaration annuelle de données sociales **2011** » au lieu de « déclaration annuelle de données sociales 2010 ».

• **Bordereau ST – Structure de l'interrogation (MCO-dialyse-GCS) - modification du titre**

Modification du titre du bordereau : « Structure de l'interrogation (MCO-dialyse-**GCS**) » au lieu de « Structure de l'interrogation (MCO-dialyse) »

• **Bordereau STB – Structure de l'interrogation (psychiatrie-radiothérapie-GCS) - modification du titre**

Modification du titre du bordereau : « Structure de l'interrogation (psychiatrie-radiothérapie-**GCS**) » au lieu de « Structure de l'interrogation (psychiatrie-radiothérapie) »

• **Bordereau PN - Suivi des politiques nationales et missions de service public - modification du titre**

Modification du titre du bordereau : « Suivi des politiques nationales et missions **de service public** » au lieu de « Suivi des politiques nationales et missions d'intérêt général »

Le pavé 4 concernant la lutte contre la douleur et développement des soins palliatifs est divisé en deux pavés.

Modification du libellé de la case A16 : « **Dans l'année**, nombre **total** d'heures de formation » au lieu de « Nombre d'heures de formation ».

Modification du sous-titre du pavé sur la douleur chronique: « **4.1 Lutte contre la** douleur chronique » au lieu de « Douleur chronique »

Nouveau sous-titre du pavé sur les soins palliatifs : « **4.2 Développement des soins palliatifs** »

Modification du libellé de la case A19 : « (EMSP\*) » au lieu de « (EMSP) ».

Modification du libellé de la case A78 : « interventions\* physiques » au lieu de « interventions physiques ».

Modification du libellé de la case A21 : « Nombre de patients (**file active**) pour lesquels » au lieu de « Nombre de patients pour lesquels ».

Modification du libellé de la case A82 : « dans l'année, **auprès des patients de l'établissement ?** » au lieu de « dans l'année ».

Modification du libellé de la case A22 : « (USP\*) » au lieu de « (USP) ».

Modification du libellé de la case A27 : « **Avez-vous une** permanence d'accès aux soins de santé (PASS) **dans votre établissement? Si oui, combien ?\*** » au lieu de « Nombre de permanences (**structures d'accueil**) d'accès aux soins de santé (PASS) ».

Modification du libellé de la case A40 : « (UCSA)\* » au lieu de « (UCSA) ».

Modification du libellé de la case A41 : « consultations somatiques\* » au lieu de « consultations somatiques ».

Modification du libellé de la case A42 : « (file active\*) » au lieu de « (file active) ».

Modification du libellé de la case A43 : « chambres sécurisées\* » au lieu de « chambres sécurisées ».

Ajout de la ligne suivante après les pavés 4, 5 et 6 : « **\*Une définition a été ajoutée dans l'aide au remplissage** ».

#### • **Le bordereau Q01 – Capacité d'accueil par grandes disciplines** - modification du titre

Modification du titre du bordereau : « Capacité d'accueil **par grandes disciplines** » au lieu de « Capacité d'accueil »

Modification du libellé du sous titre : « Hospitalisation complète (**y compris** hospitalisation de semaine) » au lieu de « Hospitalisation complète (**hors** hospitalisation de semaine) »

#### • **Le bordereau Q02A – Activité réalisée des établissements de santé par grandes disciplines** - modification du titre

Modification du titre du bordereau : « Activité réalisée **par grandes disciplines** » au lieu de « Activité réalisée »

Modification du libellé du sous titre du premier tableau : « Hospitalisation complète (**y compris** hospitalisation de semaine) » au lieu de « Hospitalisation complète (**hors** hospitalisation de semaine) »

Modification du libellé de la ligne 8 : « Hospitalisation de jour (**hors séances\***) » au lieu de « Hospitalisation de jour hors chimiothérapie »

Ajout de la ligne suivante en dessous du deuxième tableau sur les alternatives à l'hospitalisation complète: « **\* les séances de chimiothérapie, de radiothérapie et d'hémodialyse sont à renseigner uniquement dans les bordereaux spécifiques. Les séances de transfusion sanguine ne sont plus demandées.** ».

Modification du libellé du sous-titre du troisième tableau : « **Activités externes** » au lieu de « Consultations »

Modification du libellé de la ligne 12 : « Consultations, soins externes (**médecins et sages femmes**) » au lieu de « Consultations, soins externes »

Ajout de la ligne suivante en dessous du troisième tableau sur les activités externes : « **Le nombre de passages dans l'accueil des urgences est à renseigner uniquement dans le bordereau Q13.** ».

#### • **Le bordereau Q03A – Plateau technique utilisé par l'établissement (équipement et activité)**

Modification du libellé de la ligne 8 : « radiologie **dont mammographie** » au lieu de « radiologie numérisée »

Modification du libellé du titre de colonne : « Activité réalisée pour l'entité **(2)** » au lieu de « Activité réalisée pour l'entité **(3)** »

Modification du libellé du titre de colonne : « Activité réalisée pour l'extérieur de l'entité **(2)** » au lieu de « Activité réalisée pour l'extérieur de l'entité **(3)** »

Modification de la remarque : « **(2)** Le terme «entité» » au lieu de « **(3)** Le terme «entité» »

Modification du libellé de la ligne 9 : « coronarographie) **(3)** » au lieu de « coronarographie) **(4)** »

Modification du libellé de la ligne 10 : « luminance **(3)** » au lieu de « luminance **(4)** »  
Modification du libellé de la ligne 11 : « Coronarographie **(3)** » au lieu de « Coronarographie **(4)** »  
Modification de la remarque : « **(3)** Salles dédiées » au lieu de « **(4)** Salles dédiées »  
Modification du libellé de la ligne 13 : « anesthésie \* **(4)** » au lieu de « anesthésie **(5)** »  
Modification de la remarque : « **(4)** Salle » au lieu de « **(5)** Salle »  
Modification du libellé de la ligne 16 : « Sites anesthésiques **(5)** » au lieu de « Sites anesthésiques **(6)** »  
Modification de la remarque : « **(5)** lieu géographique » au lieu de « **(6)** lieu géographique »

Ajout de la ligne suivante en dessous du tableau : « **\*Des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage** ».

#### • Le bordereau Q03B – Plateau technique de l'établissement (fonctions médico-techniques)

Modification du libellé du premier tableau : « biologie médicale **et anatomopathologie** » au lieu de « biologie médicale »  
Modification du libellé du titre de colonne C du premier tableau : « Nombre de B (1) produits par l'établissement pour d'autres établissements **et pour la ville** » au lieu de « Nombre de B (1) produits par l'établissement pour d'autres établissements »  
Modification du libellé du titre de colonne A et B pour la ligne 5 : « Nombre **d'actes (codes CCAM d'anatomopathologie)** (1) » au lieu de « Nombre de P (1) »  
Modification du libellé du titre de colonne C pour la ligne 5 : « Nombre **d'actes (codes CCAM d'anatomopathologie)** (1) produits par l'établissement pour d'autres établissements **et pour la ville** » au lieu de « Nombre de P (1) produits par l'établissement pour d'autres établissements »  
Modification du libellé du titre de colonne D pour la ligne 5 : « Nombre **d'actes (codes CCAM d'anatomopathologie)** (1) » au lieu de « Nombre de P (1) »  
Modification d'une remarque en dessous du tableau 2 : « **Le décompte change à partir de 2011, il s'agit de compter le nombre d'actes (CCAM) et nom d'additionner les coefficients** » au lieu de « Les cotations doivent être conformes à la NGAP pour l'ensemble du tableau »  
Modification du libellé du titre de colonne B pour la ligne 6 : « (AMC ou AMK)\* » au lieu de « (AMC ou AMK) »  
Ajout d'une remarque en dessous du tableau 3 : « **Il s'agit d'additionner les coefficients** »

#### • Bordereau Q03D – Pharmacie et stérilisation- modification du titre

Modification du titre du bordereau : « Pharmacie et **stérilisation** » au lieu de « Pharmacie »  
Modification du libellé de la case A24 : « cadre d'un groupement (**hors groupement d'achat**) » au lieu de « cadre d'un groupement »  
Modification du libellé de la case A25 : « **Groupement de Coopération Sanitaire** » au lieu de « GCS »  
Modification du libellé de la case A25 : « **Communauté Hospitalière de Territoire** » au lieu de « CHT »  
Ajout d'une question concernant le deuxième tableau : « **La PUI sous traite-elle des activités (donneur d'ordre) ou au contraire les réalise-t-elle pour d'autres (sous-traitant) ?** »  
Modification du deuxième sous-titre : « Délivrance **hors rétrocession** » au lieu de « Délivrance »  
Modification du libellé de la case A29 : « **L'établissement** bénéficie-t-il » au lieu de « La PUI bénéficie-t-elle »  
Modification du libellé de la case A4 : « Nombre de lignes de produits (médicaments et **Dispositif Médical**) avec traçabilité » au lieu de « Nombre de lignes de produits (médicaments et DM) avec traçabilité »  
Modification du cinquième sous-titre : « Personnel (**disciplines d'équipement : 763, 824 (261N) et 023 (261P)**) » au lieu de « Personnel »  
Modification du libellé du titre de la colonne A du dernier tableau : « **Effectif rémunéré** » au lieu de « Salariés (effectif budgété) »  
Modification du libellé du titre de la colonne B du dernier tableau : « **ETP** » au lieu de « Salariés (ETP rémunéré) »  
Modification des codes de la ligne 22 du dernier tableau : « 4120 **2210 2320** » au lieu de « 4120 »

#### • Bordereau 04 – Interruptions médicales et volontaires de grossesse

Modification du libellé du titre des quatre premières lignes du premier tableau : « IVG pratiquées avant **12 semaines** de grossesse **soit 14 semaines d'aménorrhée (14SA)** » au lieu de « IVG pratiquées avant la fin de la DOUZIEME semaine de grossesse »



Modification du libellé de la case A16 : « Nombre d'IVG pratiquées les onzième (**13A**) et douzième semaines de grossesse (**14SA**) » au lieu de « Nombre d'IVG pratiquées les onzième et douzième semaines de grossesse »

#### • Bordereau Q08 – Médecine

Dans le pavé D/Accidents vasculaires cérébraux de la page2 :

Modification du libellé de la case A39 : « unité neuro-vasculaire » au lieu de « unité neuro-vasculaire (**UNV ou UNVR**) »

Modification du libellé de la case A41 : « unité neuro-vasculaire (**UNV**) » au lieu de « unité neuro-vasculaire »

Modification du libellé de la case A42 : « Nombre **total** d'entrées dans l'unité : **soins intensifs en UNV + UNV hors soins palliatifs** » au lieu de « Nombre d'entrées dans l'unité (**UNV ou UNVR**) »

Modification du titre du dernier tableau : « Personnel intervenant **dans l'UNV** » au lieu de « Personnel intervenant »

Modification de la question A48 : « Si l'établissement n'a pas d'UNV, fait-il partie » au lieu de « Si l'établissement n'a pas d'UNV **ni d'UNVR**, fait-il partie »

#### • Bordereau Q09 – Psychiatrie

Dans le tableau sur la prise en charge ambulatoire de la page 1 :

Modification du titre des colonnes A et C : « CMP ou unité de consultation **des services de psychiatrie** » au lieu de « CMP ou unité de consultation du secteur »

Modification du titre de la colonne E : « CMP ou unité de consultation **des services de psychiatrie** » au lieu de « CMP ou unité de consultation du secteur »

Dans le tableau sur le mode d'hospitalisation de la page 2 :

Modification du titre du tableau : « Mode **légal** d'hospitalisation » au lieu de « Mode d'hospitalisation »

#### • Bordereau Q11 – Chirurgie cardiaque et activités interventionnelles en cardiologie

Modification du libellé de la case A17 : « Nombre total d'actes\* » au lieu de « Nombre total d'actes »

Ajout d'une remarque en dessous de la case A20 : « **\*Des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage en ce qui concerne la coronarographie** ».

#### • Bordereau Q13 - Médecine d'urgence

Dans la page 1 :

Modification du libellé de la case B5 : « Nombre de RUM générés\* » au lieu de « Nombre de RUM générés »

Modification du libellé de la case D5 : « Nombre de journées\* » au lieu de « Nombre de journées »

Modification du titre de la colonne A du tableau de passages : « Nombre\* » au lieu de « Nombre »

Modification du titre de la colonne B du tableau de passages : « Dont hospitalisés en UHCD\* » au lieu de « Dont hospitalisés en UHCD »

Modification du libellé de la ligne 6 : « \*Nombre total de passages aux urgences dans l'année **suivis ou non d'une hospitalisation\*** » au lieu de « \*Nombre total de passages aux urgences dans l'année».

Ajout d'une remarque en dessous de la case A9 : « **\*Des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage** ».

Dans la page 3 :

Modification du libellé de la case A68 : « présentés\* » au lieu de « présentés »

Modification du libellé de la case A69 : « décrochés\* » au lieu de « décrochés »

Ajout d'une remarque en dessous de la case A20 : « **\*Des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage** ».

#### • Bordereau Q14A – Réanimation, soins intensifs et spécialisés et surveillance continue (pédiatrie)

Modification du sous-titre « (hors chirurgie cardiaque, **SI de l'UNV**, neurochirurgie, néonatalogie et traitement des grands brûlés) » au lieu de « (hors chirurgie cardiaque, neurochirurgie, néonatalogie et traitement des grands brûlés) »

- **Bordereau Q14B – Réanimation, soins intensifs et spécialisés et surveillance continue (adultes)**

Modification du sous-titre « (hors chirurgie cardiaque, **SI de l'UNV**, neurochirurgie, néonatalogie et traitement des grands brûlés) » au lieu de « (hors chirurgie cardiaque, neurochirurgie, néonatalogie et traitement des grands brûlés) »

- **Bordereau Q17 – Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale**

Modification du libellé de la colonne D du tableau sur la dialyse : « Dont nombre de nouveaux patients (de l'année) **pris en charge la semaine du 15/10\*** » au lieu de « Dont nombre de nouveaux patients (de l'année) »

Ajout d'une remarque en dessous du tableau sur la dialyse péritonéale : « **\*Des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage** ».

- **Bordereau Q18 : Soins de suite et réadaptation (activité et équipement)**

Dans la page 1 :

Modification du libellé de la colonne F du tableau de la page 1 : « cures ambulatoires réalisées (**TA 19**) » au lieu de « cures ambulatoires réalisées »

Modification du libellé de la colonne G du tableau de la page 1 : « hospitalisation à domicile réalisées (**TA 06**) » au lieu de « hospitalisation à domicile réalisées »

Dans la page 2 :

Modification du libellé de la colonne B du tableau du plateau technique de la page 2 : « dans un autre établissement (**au sein ou hors de l'EJ**) » au lieu de « dans un autre établissement »

- **Bordereau Q18B1 : Soins de suite et réadaptation (personnel)**

Modification du libellé du code SAE pour la ligne 2 des gériatres : « Part de 1010 » au lieu de « 1010 »

Modification du libellé du code SAE pour la ligne 26 des hématologues : « Part de 1200 » au lieu de « 1200 »

Modification du libellé du code SAE pour la ligne 11 des autres spécialités médicales : « 1200 (hors hématologues) » au lieu de « 1200 »

- **Bordereau Q20A et Q20B : Personnels médicaux**

Modification du libellé de la ligne 5 : « Oncologie » au lieu de « Cancérologie »

- **Bordereau Q25 – Emplois aidés**

Modification du libellé de la ligne 1 du tableau : « (CAE)\* » au lieu de « (CAE) »

Ajout d'une remarque en dessous du tableau : « **\*Une précision a été ont été apportée dans l'aide au remplissage** ».

### **Concernant la fiche de synthèse**

---

Dans le tableau 1 est modifié le libellé de la colonne « Activités externes » au lieu de « Autres traitements et cures ambulatoires ». L'intitulé « Nombre de **consultations et de soins** » remplace « Nombre de séances ».

Un libellé dans le tableau 2 est modifié « soins **de santé** (PASS) » au lieu de « soins (PASS) ».

Suite aux modifications du bordereau Q03A, le tableau 5-Activité des plateaux medico-techniques est modifié, avec la suppression des lignes sur échographes doppler et le total salles d'imagerie.

Dans le tableau 6, le libellé « Radiothérapie –accélérateur » remplace « Radiothérapie –accélérateur et cobalt ».

Dans le tableau 7, les cases concernant le nombre de B ou P ne concernent plus que le nombre de B.

# SAE 2011

## Liste des bordereaux SAE par type d'entité ou d'établissement

### Questionnaires à remplir pour :

Entité juridique publique <b>sans</b> établissement géographique enquêté directement :	EJ_P
Entité juridique publique <b>avec</b> établissement géographique enquêté directement :	EJ_PC
Etablissement géographique public (champ complémentaire) :	ET_PC
Etablissement privé hors dialyse :	ET_V
Entité juridique privée de dialyse :	EJ_D
Etablissement de dialyse :	ET_D
Entité juridique GCS :	EJ_GCS
Etablissement GCS :	ET_GCS

Cf. présentation générale pour plus de précisions.

	EJ publique sans établis.	EJ publique avec établis		Etabl. Privé	EJ de dialyse		EJ GCS		
	EJ_P	EJ_PC	ET_PC	ET_V	EJ_D	ET_D	EJ_GCS	ET_GCS	
<b>Identification , structure, organisation et évolution</b>									
ID1 - Identification de l'entité interrogée	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ID2 - complément d'identification	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ST - Structure de l'interrogation (MCO - dialyse - GCS)		X			X			X	
STB - Structure de l'interrogation (psychiatrie - radiothérapie)				X*					
ORG - Organisation et coopération	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PN - Suivi des politiques nationales et missions de service public (2 pages)	X	X	AP+SSA	X	X			X	
<b>Equipements et activité</b>									
Q01 - Capacités d'accueil par grandes disciplines	X	X	X	X				X	X
Q02A - Activité réalisée par grandes disciplines	X	X	X	X				X	X
Q02C - Activités sociales ou médico-sociales (équipement et activité)	X	X		X			X	X	
Q03A - Plateau technique utilisé par l'établissement (équipement et activité)	X		X	X			X	X	
Q03B - Plateau technique de l'établissement (fonctions médico-techniques)	X		X	X			X	X	
Q03C - Plateau technique de l'établissement (personnel)	X		X	X			X	X	
Q03D - Pharmacie et stérilisation	X		X	X			X	X	
Q04 - Interruptions médicales et volontaires de grossesse	X		X	X				X	
<b>Activités de soins soumises à autorisation</b>									
Q08 - Médecine (2 pages)	X		X	X					X
Q09 - Psychiatrie (2 pages)	X	X	X	X					X
Q10 - Traitement des grands brûlés	X		X	X					X
Q11 - Chirurgie cardiaque et activités interventionnelles en cardiologie	X		X	X					X
Q12 - Neurochirurgie et neuroradiologie interventionnelle	X		X	X					X
Q13 - Médecine d'urgence (3 pages)	X		X	X					X
Q14A - Réanimation, soins intensifs spécialisés et surveillance continue (pédiatrie)	X		X	X					X
Q14B - Réanimation, soins intensifs spécialisés et surveillance continue (adultes)	X		X	X					X
Q15A - Traitement des affections cancéreuses par rayonnement ionisant de haute énergie	X		X	X					X
Q15B - Traitement des affections cancéreuses hors radiothérapie	X		X	X					X
Q16 - Obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	X		X	X					X
Q17 - Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale	X	X	X	X	X	X			X
Q18 - Soins de suite et réadaptation (activité et équipement) (2 pages)	X	X	X	X					X
Q18B1 - Soins de suite et réadaptation (personnel)	X	X	X	X					X
<b>Effectifs et équivalent temps plein des personnels médicaux et non médicaux</b>									
Q20A - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - public (3 pages)	X	X	X					X	X
Q20B - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - privé (3 pages)				X	X			X	X
Q21 - Personnels médicaux par groupe de disciplines d'équipement	X	X		X	X			X	
Q22 - Internes et faisant fonction d'internes	X	X		X	X			X	
Q23 - Sages-femmes et personnels non médicaux : effectif et ETP (2 pages)	X	X	X	X	X			X	X
Q24 - Sages-femmes et personnels non médicaux par groupes de disciplines d'équipement (ETP)	X	X		X	X			X	
Q25 - Emplois aidés	X	X		X	X			X	
Q26 - Sages femmes et personnels non médicaux : intérimaires et libéraux	X	X	X	X	X			X	X

AP : AP-HP, HCL, AP-M

(\*) : pour les EJ ou ET de psychiatrie et de radiothérapie (groupes 05, 08 et 15)

# ID1 - Identification de l'entité interrogée

**Identification de l'entité interrogée** Téléphone : A0

N° FINESS de l'entité interrogée : N° Siren ou N° Siret : N° FINESS de l'Entité juridique :

A1  Entité juridique  Etablissement

B1  C1  D1

Raison sociale de l'entité interrogée : A2

Complément de raison sociale : A3

Complément de distribution : A4

**Adresse**

N° Voie Type voie Nom de la voie :

A5  B5  C5

Lieu-dit ou Boîte Postale : A6

Code postal : Libellé commune :

A7  B7

Commune INSEE A8  B8

Département A9  B9

Région A10  B10

Statut juridique A12  B12

Catégorie A13  B13

**L'entité juridique de rattachement de l'établissement a-t-elle changé par rapport à la précédente enquête ?** A14 oui  non

Si oui, indiquer le FINESS de l'entité juridique précédente : A15

**Réservé aux établissements privés**

L'entité juridique de rattachement de l'établissement interrogé est-elle filiale d'un groupe ? (A16) oui  non

Si oui, Numéro SIREN de la tête de groupe : A17

Raison sociale : A18

<p>A19</p> <p><b>Exécution du service public hospitalier</b></p> <p><input type="radio"/> PSPH par intégration (art. L 6161-6)</p> <p><input type="radio"/> Concession de serv. pub. (art. L 6161-9)</p> <p><input type="radio"/> Association au serv. pub. hospitalier</p> <p><input type="radio"/> N'assure pas le service public</p>	<p>A20</p> <p><b>Mode de fixation de tarif</b></p> <p><input type="radio"/> Dotation globale</p> <p><input type="radio"/> Etablissement de santé sous OQN</p> <p><input type="radio"/> Tarif d'autorité</p> <p><input type="radio"/> Autres</p>	<p>A21</p> <p><b>Convention collective de rattachement des personnels non médicaux</b></p> <p><input type="radio"/> 31 octobre 1951 (FEHAP)</p> <p><input type="radio"/> 29 juin 1998 (FNCLCC)</p> <p><input type="radio"/> Croix-Rouge (1986)</p> <p><input type="radio"/> 8 février 1957 (UCANSS)</p> <p><input type="radio"/> 18 avril 2002 (FHP)</p> <p><input type="radio"/> 26 février 1987 (MGEN)</p> <p><input type="radio"/> 12 juin 1975 (FNEMEA)</p> <p><input type="radio"/> Autres</p> <p><input type="radio"/> Sans</p>
<p><b>Si les informations ci-dessus sont erronées, veuillez compléter ces cadres :</b></p>		
<p>A19B</p> <p><b>Exécution du service public hospitalier</b></p> <p><input type="radio"/> PSPH par intégration (art. L 6161-6)</p> <p><input type="radio"/> Concession de serv. pub. (art. L 6161-9)</p> <p><input type="radio"/> Association au serv. pub. hospitalier</p> <p><input type="radio"/> N'assure pas le service public</p>	<p>A20B</p> <p><b>Mode de fixation de tarif (hors MCO)</b></p> <p><input type="radio"/> Dotation globale</p> <p><input type="radio"/> Etablissement de santé sous OQN</p> <p><input type="radio"/> Tarif d'autorité</p> <p><input type="radio"/> Autres</p>	



## ID2 - Complément d'identification

### Autres structures installées dans l'établissement et dont les actes concernent les patients hospitalisés

(N°FINESS à renseigner s'il existe)

N°FINESS :	A1	<input type="text"/>	Raison sociale :	B1	<input type="text"/>
N°FINESS :	A2	<input type="text"/>	Raison sociale :	B2	<input type="text"/>
N°FINESS :	A3	<input type="text"/>	Raison sociale :	B3	<input type="text"/>
N°FINESS :	A4	<input type="text"/>	Raison sociale :	B4	<input type="text"/>
N°FINESS :	A5	<input type="text"/>	Raison sociale :	B5	<input type="text"/>
N°FINESS :	A6	<input type="text"/>	Raison sociale :	B6	<input type="text"/>
N°FINESS :	A7	<input type="text"/>	Raison sociale :	B7	<input type="text"/>

### Responsable SAE

A8  M.  
 Mme  
 Melle

Nom  
B8

n°téléphone : A9  N°de poste : B9

n°Fax : A10

e\_mail : A11

### Modification de l'entité juridique

Y-a-t-il eu, pendant l'exercice, une modification de l'entité juridique, par rapport à l'exercice précédent ?

A12 oui  non

- Si oui, quel est le type d'opération à l'origine de la modification ?

création A13

fusion A14

scission A15

- Indiquer les FINESS des établissements concernés (remplissage en ligne)

pour une fusion A16  B10  C5

pour une scission A17  B11  C6

### Déclaration annuelle de données sociales (DADS)

Lors de votre déclaration annuelle de données sociales 2011, quel(s) identifiant(s) avez-vous utilisé(s) ?

N° Siren : C1

N° Siret : C2

N° Siret : C3

N° Siret : C4

Avez-vous utilisé plus de 3 numéros Siret? D1  oui  non

## ST - Structure de l'interrogation (MCO - dialyse - GCS)

N° FINESS de l'entité juridique	A1
Raison sociale	B1

### Etablissements

*Liste des établissements de l'entité juridique enquêtés directement (en plus de leur entité juridique) :*

N° FINESS	A2	Raison sociale	B2
N° FINESS	A3	Raison sociale	B3
N° FINESS	A4	Raison sociale	B4

## STB - Structure de l'interrogation (psychiatrie - radiothérapie)

N°FINESS de l'entité juridique ou de l'établissement interrogé(e)	A1
Raison sociale	B1

### Etablissements

*Liste des établissements dont l'activité doit être incluse dans la réponse de l'entité juridique ou de l'établissement enquêté(e) :*

N°FINESS	A2	Raison sociale	B2
N°FINESS	A3	Raison sociale	B3
N°FINESS	A4	Raison sociale	B4



# ORG - Organisation et coopération

## 1 - Organisation des services logistiques

Situation en décembre de l'année

	(*)	Réalisé en interne		Participe à un SIH		Sous-traité à l'extérieur		Prestataire pour l'extérieur		Autre	
		A	B	C	D	E					
Restauration (ou distribution des repas)	1	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Blanchisserie	2	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Nettoyage	3	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Informatique	4	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

(\*) cocher, plusieurs réponses possibles pour chaque fonction

## 2 - Modalités de coopération

- Accord d'association entre établissements publics et privés (L 6161-8) :

Accord 1 : Thème <sup>(1)</sup> B15

Accord 2 : Thème <sup>(1)</sup> B16

Accord 3 : Thème <sup>(1)</sup> B17

- Fédération médicale inter-hospitalière : Nombre de fédérations : A16

(1) inscrire le thème principal; voir l'aide au remplissage (liste de codes)

## 3 - Groupement de coopération sanitaire (GCS)

Votre (vos) établissement(s) apparten(en)t-il(s) juridiquement à un (plusieurs) GCS pour les activités de soins ?

A18  oui  non

Indiquer les FINESS de l'EJ-GCS puis des autres établissements du GCS (remplissage en ligne)

		A	B	C	D	E	F
		EJ-GCS	ET1	ET2	ET3	ET4	ET5
GCS 1	19	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
GCS 2	20	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
GCS 3	21	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
GCS 4	22	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
GCS 5	23	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Sinon, êtes-vous situé sur un même site géographique qu'un établissement relevant d'un GCS ?

A24  oui  non

## PN - Suivi des politiques nationales et missions de service public (page 1/2)

### 1. Procédure de recueil de la satisfaction des patients

Nombre de patients interrogés sur leur satisfaction (questionnaires ou interviews) :	A1
Nombre de patients (ou familles) vus par le médiateur médecin ou non médecin :	A2

### 2. Information médicale

Personnel non médical affecté au département d'information médicale (en ETP) :	A11
Médecins (hors internes) intervenant au DIM (en ETP) :	A12
Le traitement des données du PMSI est-il réalisé à l'extérieur de l'établissement ?	A72 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Organisation du codage et de la saisie</b>	
L'organisation en place ou prévue PMSI-MCO est-elle de type décentralisée dans les services de soins ? PMSI-MCO	A73 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
PMSI-SSR	A75 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
PMSI-HAD	A74 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
RIM-P	A76 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

### 3. Lutte contre les infections nosocomiales (inclure les unités dites d'hygiène hospitalière)

Personnel dont l'activité est spécifiquement consacrée à la lutte contre les infections nosocomiales :	
Personnel non médical (en ETP) :	A13
Médecins et Pharmaciens hors internes (en ETP) :	A30
Nombre d'heures de formation suivies par le personnel médical, pharmaceutique et non médical dans le cadre de la lutte contre les infections nosocomiales :	A77
Nombre d'antibiotiques (molécules) gérés en prescription, dispensation à délivrance nominative :	A15

### 4. Lutte contre la douleur chronique et développement des soins palliatifs

Dans l'année, nombre total d'heures de formation suivies par l'ensemble du personnel médical et non médical de l'établissement dans le cadre de la lutte contre la douleur et des soins palliatifs :	A16
<b>4.1 Lutte contre la douleur chronique</b>	
L'établissement dispose-t-il d'une structure de prise en charge de la douleur chronique identifiée par l'ARS ?	A32 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
[si oui] La structure, est-elle identifiée comme :	A3
	<input type="radio"/> Centre <input type="radio"/> Unité <input type="radio"/> Consultation
Nombre de consultations externes de prise en charge de la douleur chronique réalisées dans cette structure :	A86
Nombre de nouveaux patients pris en charge dans cette structure dans l'année :	A33
<b>4.2 Développement des soins palliatifs</b>	
<b>Existe-t-il une équipe mobile de soins palliatifs (EMSP*) au sein de l'établissement ?</b>	A19 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Si oui, nombre total d'interventions * physiques de l'EMSP :</b>	A78
<i>Dont : - au sein d'établissements sanitaires (y compris USLD):</i>	A79
- au sein d'établissements médico-sociaux (y compris EHPAD):	A80
- au domicile des patients :	A81
Nombre de patients (file active) pour lesquels il y a eu une intervention (physique ou téléphonique) de l'EMSP dans l'année :	A21
<b>Sinon, si l'établissement ne dispose pas d'une équipe mobile de soins palliatifs, est-il conventionné avec l'EMSP d'un autre établissement de santé ?</b>	A20 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, combien de fois cette EMSP est-elle intervenue (avec déplacement physique) dans l'année, auprès des patients de l'établissement ?	A82
Nombre de patients (file active) pour lesquels il y a eu une intervention (physique ou téléphonique) de l'EMSP dans l'année dans l'établissement	A4
<b>Existe-t-il une unité de soins palliatifs (USP*) au sein de l'établissement ?</b>	A22 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
- Classification de l'USP	A83
	<input type="radio"/> MCO <input type="radio"/> SSR <input type="radio"/> Autres
- Nombre de lits de au sein de l'USP :	A23
- Nombre de nouveaux patients pris en charge dans l'unité, dans l'année :	A36
<b>Existe-t-il des lits identifiés soins palliatifs (LISP) au sein des services de soins ?</b>	A37 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
- Nombre de lits LISP (hors Unité de Soins Palliatifs) :	A38
<i>Dont : nombre de LISP dans des services de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)</i>	A84
<i>nombre de LISP dans des services pédiatriques</i>	A85
- Nombre de nouveaux patients pris en charge dans ces lits (LISP) dans l'année :	A39

\*Une définition a été ajoutée dans l'aide au remplissage

### 5. Accueil des personnes en situation de précarité (Etablissements publics et PSPH)

Avez-vous une permanence d'accès aux soins de santé (PASS) dans votre établissement ? Si oui, combien ? *	A27
---	-----

\*Une définition a été ajoutée dans l'aide au remplissage

6. Mission particulière au titre de la prise en charge sanitaire des personnes détenues

L'établissement hospitalier a-t-il une unité de consultation et de soins ambulatoires (UCSA)* ?	<b>A40</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Nombre de consultations psychiatriques réalisées dans ce cadre par l'UCSA :	<b>A5</b>	
Nombre de consultations somatiques* réalisées dans ce cadre par l'UCSA :	<b>A41</b>	
- Nombre de patients (file active*) :	<b>A42</b>	
L'établissement hospitalier a-t-il, dans un service de soins somatiques, une ou plusieurs chambres sécurisées* pour l'hospitalisation des personnes détenues ?	<b>A43</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
L'établissement hospitalier a-t-il une unité hospitalière sécurisée interrégionale (UHSI) ?	<b>A44</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
L'établissement a-t-il un service médico-psychologique régional (SMPR) ?	<b>A45</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

\*Une définition a été ajoutée dans l'aide au remplissage

7 - Prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées

<b>Avez-vous un centre mémoire de ressources et de recherche ?</b>	<b>A46</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, file active pour l'activité de consultation mémoire (CM) :	<b>A47</b>	
nombre de nouveaux patients pour l'activité de consultation mémoire (CM) :	<b>A48</b>	
file active pour l'activité de recours :	<b>A49</b>	
nombre de nouveaux patients pour l'activité de recours :	<b>A50</b>	

<b>Avez-vous une consultation mémoire (CM) dans votre ou vos établissement(s) ?</b>	<b>A51</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, combien avez-vous de consultations mémoire ?	<b>A52</b>	
La consultation est-elle labellisée ?	<b>B53</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Date de labellisation* :	<b>A53</b>	

<b>Pour les consultations labellisées :</b>	* format ( jj/mm/aaaa )	
File active (nombre de patients différents suivis dans l'année) :	<b>A54</b>	
Nombre de nouveaux patients dans l'année :	<b>A55</b>	
Existe-t-il un groupe de paroles aux aidants ?	<b>A56</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Pour les consultations NON labellisées :</b>		
File active (nombre de patients différents suivis dans l'année) :	<b>A57</b>	
Nombre de nouveaux patients dans l'année :	<b>A58</b>	
Existe-t-il un groupe de paroles aux aidants ?	<b>A59</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			<b>A</b>	<b>B</b>	<b>E</b>	<b>F</b>
Personnel médical	1000	<b>60</b>				
dont gériatres		<b>61</b>				
dont neurologues	1120	<b>62</b>				
Personnel non médical		<b>63</b>				

<b>Disposez-vous d'une unité cognitivo-comportementale identifiée en SSR ?</b>	<b>A64</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, nombre de lits identifiés :	<b>A65</b>	
nombre d'admissions :	<b>A66</b>	
nombre de journées réalisées :	<b>A67</b>	

8 - Prise en charge des personnes en état végétatif chronique ou en état pauci-relationnel (EVC-EPR)

L'établissement dispose-t-il d'une unité de soins dédiée pour personnes en EVC-EPR ?	<b>A68</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Nombre de lits de l'unité :	<b>A69</b>	
Nombre de nouveaux patients entrés dans l'unité, dans l'année :	<b>A70</b>	
Cette unité est-elle adossée à un service de SSR ?	<b>A71</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>



## Q02A - Activité réalisée par grandes disciplines

(pour toutes les entités interrogées : entités juridiques ou établissements publics, établissements privés)

Nombre d'entrées, venues, journées, consultations et séances  code discipline	Médecine	Chirurgie	Gynécologie Obstétrique	Total MCO (champ calculé)	Psychiatrie		Total psychiatrie (champ calculé)	Soins de suite et de réadaptation	Soins de longue durée	Autres disciplines de la section hôpital	Total section hôpital (champ calculé)
					Psychiatrie générale	Psychiatrie infanto- juvénile					
					2110	2120					
A	B	C	D	P	Q	M	N	K	L	O	

### Hospitalisation complète (Y compris hospitalisation de semaine)

Hosp. complète	journées	2									
	entrées totales	5									

### Alternatives à l'hospitalisation complète et de semaine : nombre de venues, séances ou journées de prise en charge

Anesthésie ou chirurgie ambulatoires	7										
Hospitalisation de jour (hors séances*)	8										
Hospitalisation de nuit	9										
Hospitalisation à domicile en journées	11										

\* les séances de chimiothérapie, de radiothérapie et d'hémodialyse sont à renseigner uniquement dans les bordereaux spécifiques. Les séances de transfusion sanguine ne sont plus demandées.

### Activités externes

Consultations, soins externes (médecins et sages femmes)	12										
Activités du personnel non médical (soins techniques et consultations)	15										
Consultations dentaires et soins dentaires	13										

Le nombre de passages dans l'accueil des urgences est à renseigner uniquement dans le bordereau Q13.

## Q02C - Activités sociales ou médico-sociales (équipement et activité)

			Hébergement pour personnes âgées				Total hébergement pour personnes âgées <b>(champ calculé)</b>	Autres disciplines sociales et médico-sociales	Total disciplines sociales et médico-sociales <b>(champ calculé)</b>
			Section de cure médicale ou EHPAD non sanitaire	Hébergement en chambres	Hébergement en logements-foyers	Hébergement temporaire pour personnes âgées			
			311A	311B	311C	3120			
			<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>			
Hébergement complet ou de semaine (TA 11, 17)	Nombre de lits	1							
	Nombre de journées réalisées	2							
	Nombre d'entrées totales	3							
Traitements et cures ambulatoires (TA 19)	Nombre de séances	4							
Consultations, soins externes (TA 07)	Nombre de consultations	5							
Autres types d'activité (TA 12 à 16, 18 et 25)	Nombre de lits ou places	6							
	Journées réalisées	7							

### Q03A - Plateau technique utilisé par l'établissement (équipement et activité)

Equipements et activité du plateau technique	Nombre d'équipements présents dans l'établissement	accessibles à d'autres	Ouverture globale hebdomadaire (hors astreinte) en octobre (heures)	Activité réalisée pour l'entité (2)	Activité réalisée pour l'extérieur de l'entité (2)	Nombre d'examens radio. Interv. Thérapeutique	Nombre d'examens réalisés après 20h et avant 8h	Délai moyen d'attente en OCTOBRE		
				Nombre d'examens	Nombre d'examens			hospitalisés (en jours)	externes (en jours)	
										O
<b>Imagerie</b>										
Scanner (1)	1	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non								
IRM (1)	2	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non								
Caméras à scintillation (1)	3	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non								
TEP / CDET (1)	4	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non								
Lithotripteur	5	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non								
Radiologie dont mammographie	8	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non								
Radiologie vasculaire (sans coronarographie) (3)	9	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non								
<b>Cardiologie</b>										
Hémodynamique ou d'electro-physiologie avec amplificateur de luminance (3)	10	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non								
Coronarographie (3)	11	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non								

(1) Equipement matériel lourd soumis à autorisation

(2) Le terme "entité" s'entend comme l'entité juridique pour les établissements publics et comme l'établissement géographique pour les établissements privés

(3) Salles dédiées

Sites anesthésiques et blocs opératoires	Nombre de salles dans l'établissement	Accessibles à d'autres	Ouverture globale hebdomadaire (hors astreinte) en octobre (heures)	Activité réalisée sous anesthésie	Activité réalisée sans anesthésie	Nombre total d'interventions	Nombre de consultations préanesthésiques externes	Nombre d'interventions après 20 h et avant 8 h	Prélèvements d'organe Nombre de sujets prélevés
				Nombre d'interventions	Nombre d'interventions				
Salles destinées aux actes sous anesthésie* (4)	13	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
dont salles d'intervention chirurgicale	14	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
dont salles d'imagerie	15	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
Sites anesthésiques (5)	16	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
Salles de surveillance post interventionnelles	17	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non							
Postes de réveil	18								

(4) Salle d'endoscopie, de radiologie interventionnelle, de curiethérapie ou d'intervention chirurgicale, etc..

(5) Lieu géographique regroupant une ou plusieurs salles où des actes anesthésiques sont effectués ; par exemple, un bloc opératoire de deux salles = un site

\* des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage

### Q03B - Plateau technique de l'établissement (fonctions médico-techniques)

#### Fonctions médico-techniques : biologie médicale et anatomopathologie

		Nombre de B <sup>(1)</sup> produits par et pour l'établissement		Nombre de B (1) produits par l'établissement pour d'autres établissements et pour la ville	Nombre de B (1) produits par d'autres établissements pour l'établissement (sous-traitance)
		lors de consultations externes	sur malades hospitalisés <sup>(2)</sup>		
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
Biochimie (dont l'immunoanalyse)	7				
Microbiologie (dont parasitologie, virologie, bactériologie et sérologies infectieuses et mycologie)	8				
Hématologie (immunohématologie, immunologie cellulaire et hémostase)	9				
Laboratoires spécialisés autres (dont génétique, toxicologie,...)	10				
Laboratoires polyvalents	11				

(1) Le recueil ne porte pas sur les BHN

(2) en hospitalisation complète ou alternative ou passage aux urgences

Les cotations doivent être conformes à la NABM pour l'ensemble du tableau

Ne pas coder les analyses de l'environnement (eau, air et surfaces)

		Nombre d'actes (codes CCAM d'anatomopathologie) <sup>(1)</sup> produits par et pour l'établissement		Nombre d'actes (codes CCAM d'anatomopathologie) <sup>(1)</sup> produits par l'établissement pour d'autres établissements et pour la ville	Nombre d'actes (codes CCAM d'anatomopathologie) <sup>(1)</sup> produits par d'autres établissements pour l'établissement (sous-traitance)
		lors de consultations externes	sur malades hospitalisés <sup>(2)</sup>		
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
Anatomo-pathologie	5				

(1) Le recueil ne porte pas sur les PHN

(2) en hospitalisation complète ou alternative ou passage aux urgences

**Le décompte change à partir de 2011, il s'agit de compter le nombre d'actes (CCAM) et non d'additionner les coefficients**

#### Rééducation fonctionnelle (hors soins de suite et de réadaptation)

		Nombre d'interventions pour des patients en hospitalisation complète en soins de courte durée	Nombre de lettres-clés correspondantes (AMC ou AMK)*
		<b>A</b>	<b>B</b>
Masseurs kinésithérapeutes	6		

\*Il s'agit d'additionner les coefficients



## Q03C - Plateau technique (personnel)

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	dont pers. MAD* (en ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)	Existence d'une garde 24h/24
			A	B	C	G	H	
<b>Secteur imagerie</b>								
Médecins d'imagerie	1000	1						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Blocs et activité anesthésique</b>								
Anesthésistes-réanimateurs	1030	2						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Explorations fonctionnelles</b>								
Médecins	1000	3						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

\* MAD : Mis à disposition

Secteur imagerie	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	dont pers. MAD* (en ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)	Existence d'une garde 24h/24
			A	B	C	G	H	
Pers. d'encadrement du médico-tech.	4130	5						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Manipulateurs d'électroradiologie	4130	6						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autres pers. du service d'imagerie		7						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Blocs et activité anesthésique</b>								
Pers. d'encadrement	2100	8						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers anesthésistes	2310	9						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers de bloc opératoire	2320	10						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers non spécialisés	2200	11						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autres personnels des blocs et services anesthésiques		12						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Explorations fonctionnelles</b>								
	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	dont pers. MAD* (en ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)	Existence d'une garde 24h/24
			A	B	C	G	H	I
Infirmiers non spécialisés et autres personnels	n.s.	13						
<b>Biologie et Médecine de laboratoire</b>								
Personnels d'encadrement (tous laboratoires)	411A	14						
<b>Laboratoires d'anatomo-pathologie</b>								
Techniciens de laboratoires	411B	15						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autres personnels laboratoires et biologie		16						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Laboratoires spécialisés (biochimie, microbiologie, immuno-hématologie)</b>								
Techniciens de laboratoires	411B	17						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autres personnels laboratoires et biologie		18						
<b>Autres spécialités et laboratoires indifférenciés</b>								
Techniciens de laboratoires	411B	19						
Autres personnels laboratoires et biologie		20						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Rééducation fonctionnelle</b>								
Masseurs kinésithérapeutes	2130, 2410	21						
Autres personnels de rééducation		22						

### Q03D - Pharmacie et stérilisation

#### ORGANISATION AVEC L'EXTERIEUR

La PUI fonctionne-t-elle dans le cadre d'un groupement (hors groupement d'achat) ?

A24  oui  non

Si oui, s'agit-il de :

A25  Groupement de Coopération Sanitaire  
 Communauté Hospitalière de Territoire  
 Autre

La PUI sous traite-t-elle des activités (donneur d'ordre) ou au contraire les réalise-t-elle pour d'autres (sous-traitant) ?

	Contrôle	Préparations	Achats	Stérilisation	Autres activités pharma.
	A	B	C	D	E
Donneur d'ordre d'activités	26 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Sous-traitant d'activités	27 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

#### DELIVRANCE hors rétrocession

La PUI dispose-t-elle d'un automate de délivrance nominative ?

A28  oui  non

L'établissement bénéficie-t-il d'une informatisation de la prescription jusqu'à l'administration ?

A29  oui  non

Nombre de lits bénéficiant d'une analyse pharmaceutique des ordonnances :

A30

Nombre de lits bénéficiant d'une délivrance nominative :

A31

Nombre de lignes de délivrance nominative de produits de santé (dispositifs médicaux et médicaments y compris médicaments sous ATU et médicaments en essais cliniques)

A32

dont : 1) nombre de lignes de produits avec analyse de l'ordonnance

A33

2) nombre de lignes de produits sans analyse de l'ordonnance

A34

3) nombre de lignes de produits (médicaments et Dispositif Médical) avec traçabilité

A4

Nombre d'ordonnances complètes analysées et validées par un pharmacien

A5

A défaut : Nombre de lignes d'ordonnance complètes analysées et validées par un pharmacien

A35

#### PHARMACOTECHNIE

Existe-t-il une ou plusieurs unités centralisées de :

\* préparation des médicaments anticancéreux sous responsabilité pharmaceutique ?

A9  oui  non

\* préparation de nutrition parentérale sous responsabilité pharmaceutique ?

A10  oui  non

\* pour d'autres préparations injectables sous responsabilité pharmaceutique ?

A11  oui  non

Nombre d'unités de préparations stériles magistrales ou hospitalières

A6

dont nombre d'unités de préparations stériles magistrales ou hospitalières de chimiothérapies anticancéreuses

A36

dont nombre d'unités de préparations de médicaments anticancéreux réalisées en unités centralisées sous responsabilité pharmaceutique

A12

dont nombre de préparations de médicaments anticancéreux destinées à d'autres établissements (la PUI est sous-traitante)

A14

Nombre d'unités de préparations magistrales ou hospitalières non stériles

A7

Nombre de doses conditionnées et surconditionnées, de façon unitaire

A8

Nombre de contrôles des matières premières, produits de santé, produits finis et gaz médicaux

A37

Nombre de conditionnement (sous plis et containers) comportant des plateaux opératoires lavés, recomposés, conditionnés stérilisés pour les plateaux techniques (blocs et apparentés)

A17

Nombre de sets ou unitaires lavés, recomposés, conditionnés et stérilisés pour les plateaux techniques (blocs et apparentés)

A38

Nombre de sets ou unitaires lavés, recomposés, conditionnés et stérilisés pour les unités de soins

A39

Nombre d'unités de conditionnement textile conditionnés et stérilisés

A19

#### LOGISTIQUE DES PRODUITS DE SANTE

Nombre de lignes de produits de santé délivrés de façon globale

A1

Nombre de lignes de commande de produits de santé (tracés et non tracés) aux fournisseurs

A40

Nombre d'offres analysées et classées

A41

La PUI bénéficie-t-elle d'une informatisation de la gestion des stocks ?

A42  oui  non

La PUI bénéficie-t-elle d'une informatisation du processus de stérilisation ?

A43  oui  non

La PUI bénéficie-t-elle d'un lavage automatisé des bacs et chariots ?

A44  oui  non

La PUI assure-t-elle le transport de l'ensemble des produits relevant de la PUI (produits stérilisés, dispositifs médicaux et médicaments,...)

A50  oui  
 non  
 partiellement

#### PERSONNEL (disciplines d'équipement : 763, 824 (261N) et 023 (261P))

	Code	Effectif rémunéré	ETP	dont pers. MAD* (en ETP)	Existence d'une garde 24h/24
		A	B	C	I
Pharmaciens (internes exclus)	3050	21			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
dont pharmaciens dédiés à l'activité de stérilisation	-	46			-
dont pharmaciens dédiés aux préparations de chimiothérapie anticancéreuse	-	47			-
Cadres de santé et cadres admin.	2120, 2130	48			-
Préparateurs en pharmacie, IDE et IBOD	4120, 2210, 2320	22			-
Autres personnel technique et médico technique et de soins (hors préparateurs)	-	23			-
Autres personnel administratif	-	49			-

\* MAD : Mis à disposition

## Q04 - Interruptions médicales et volontaires de grossesse

Activité		Nombre	
IVG pratiquées avant 12 semaines de grossesse soit 14 semaines d'aménorrhée (14SA)	IVG instrumentales correspondant à une hospitalisation inférieure à 12 heures (forfait 1)	A1	
	IVG instrumentales correspondant à une hospitalisation supérieure à 12 heures (forfait 2)	A2	
	<b>Dont</b> : nombre de suppléments pour hospitalisations supérieures à 24 heures (forfait 3)	A3	
	IVG par mode médicamenteux	A4	
<b>Nombre total d'IVG (calculé)</b>		<b>A6</b>	<b>B6</b>
<b>Dont</b> : nombre d'IVG avec recours à l'anesthésie		A7	
nombre d'IVG pratiquées les onzième (13SA) et douzième semaines de grossesse (14SA)		A16	
Nombre de demandes d'IVG non prises en charge		A17	
Nombre d'IVG réalisées par les médecins de ville conventionnés avec l'établissement		A18	
Interruptions médicales de grossesse		A5	

Délai moyen  
de prise en charge  
(en octobre)

Personnels intervenant pour les IVG	Code SAE		salariés (effectif)	salariés (ETP)	libéraux exclusifs (effectif)	libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Médecins (hors anesthésistes)	sauf 1030	8				
Anesthésistes réanimateurs	1030	9				

	Code SAE		salariés (effectif)	salariés (ETP)	non salariés (effectif)	non salariés (ETP)
Sages-femmes	2800	10				
Infirmiers et personnels d'encadrement infirmiers	2120, 2200, 2300	11				
Aides soignants	2500	12				
Psychologues	2710	13				
Autres personnels		14				
Assistants de service social	3120	15				

## Q08 - Médecine (page 1/2)

### A - GERIATRIE

1 - Existe t-il un service ou une unité de court séjour gériatrique dans l'établissement ?

<b>A1</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
-----------	------------------------------	------------------------------

Nombre de lits	<b>A2</b>	
Nombre d'entrées	<b>A49</b>	

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			<b>A</b>	<b>B</b>	<b>E</b>	<b>F</b>
Personnel médical	1000	<b>3</b>				
dont gériatres		<b>4</b>				
Infirmiers	2210	<b>5</b>				
Aides-soignants	2510	<b>6</b>				
Ergothérapeutes	2460	<b>7</b>				
Masseurs kinésithérapeutes	2410	<b>8</b>				
Psychomotriciens	2470	<b>9</b>				
Assistants de service social	3120	<b>10</b>				

2 - Existe t-il une équipe mobile gériatrique dans l'établissement ?

<b>A11</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
------------	------------------------------	------------------------------

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			<b>A</b>	<b>B</b>	<b>E</b>	<b>F</b>
Personnel médical	1000	<b>12</b>				
Personnel non médical		<b>13</b>				

3 - Existe t-il un pôle d'évaluation gériatrique ?

<b>A14</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
------------	------------------------------	------------------------------

*Le pavé sur les consultations mémoire se trouve dorénavant dans le bordereau PN*

Q08 - Médecine (page 2/2)

**B - PEDIATRIE**

Existe-t-il un service ou une unité de court séjour pédiatrique dans l'établissement ?

A24  oui  non

Nombre de lits	A25
Nombre d'entrées	A26

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Personnel médical	1000	27				
dont pédiatres	1140	28				
Infirmiers non spécialisés	2210	29				
Puéricultrices	2340	30				
Auxiliaires de puériculture	2530	31				
Masseurs kinésithérapeutes	2410	32				
Psychologues	2710	33				
Educateurs de jeunes enfants		34				

Existe-t-il un accueil pédiatrique spécifique aux urgences ?

A35  oui  non

**C - ONCOLOGIE**

Existe-t-il un Comité de patients dans l'établissement ? :

A36  oui  non

**D - ACCIDENTS VASCULAIRES CEREBRAUX (AVC)**

Existe-t-il une unité neurovasculaire (UNV) dans l'établissement ?

A39  oui  non

Nombre de lits de l'unité neuro-vasculaire	A41
Nombre total d'entrées dans l'unité : soins intensifs en UNV + UNV hors soins intensifs	A42
dont nombre d'entrées en soins intensifs en UNV	A50
Existe-t-il une permanence médicale 24 h/24 pour la surveillance des AVC ?	A43 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Si non existe-t-il une astreinte médicale ?	A44 <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

Personnels intervenant dans l'UNV	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Personnel médical	1000	45				
dont neurologues	1120	46				
dont neurologues à compétence neuro-vasculaire		51				
Personnel non médical		47				

Si l'établissement n'a pas d'UNV, fait-il partie de la filière régionale de prise en charge des AVC ?

A48  oui  non

## Q09 - Psychiatrie (page 1/2)

### Participation à la sectorisation psychiatrique :

<b>A0</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
-----------	---

si oui : Nombre de secteurs de psychiatrie générale :

<b>A1</b>	
-----------	--

Nombre de secteurs de psychiatrie infanto-juvénile :

<b>A2</b>	
-----------	--

Nombre de dispositifs intersectoriels formalisés :

<b>A3</b>	
-----------	--

Interventions en milieu pénitentiaire :

<b>A4</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
-----------	---

Nombre de conseils de secteur :

<b>A5</b>	
-----------	--

### CAPACITES D'ACCUEIL

		Prises en charge à temps complet					Prises en charge à temps partiel				
		Nombre de lits ou places installés					Nombre de places		Nb de structures		
		Hospitalisation à temps plein	Placement familial thérapeutique	Accueil en appartement thérapeutique	Accueil en centre de post cure	Accueil en centre de crise et structure d'accueil des urgences (*)	Hospitalisation à domicile		Hospitalisation de jour	Hospitalisation de nuit	Accueil en CATTP et ateliers thérapeutiques
		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Psychiatrie générale	6										
Psychiatrie infanto-juvénile	7										
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	8										
<b>Total psychiatrie (calculé)</b>	<b>10</b>										

(\*) hors présence psychiatrique à l'hôpital général

### ACTIVITE

		Prises en charge à temps complet					Prises en charge à temps partiel				
		Nombre de journées					Nombre de venues (en équivalent journées)				
		Hospitalisation à temps plein	Placement familial thérapeutique	Accueil en appartement thérapeutique	Accueil en centre de post cure	Accueil en centre de crise et structure d'accueil des urgences (*)	Hospitalisation à domicile	Séjours thérapeutiques	Hospitalisation de jour	Hospitalisation de nuit	Accueil en CATTP et ateliers thérapeutiques
		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Psychiatrie générale	11										
Psychiatrie infanto-juvénile	12										
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	13										
<b>Total psychiatrie (calculé)</b>	<b>15</b>										

(\*) hors présence psychiatrique à l'hôpital général

### PRISE EN CHARGE AMBULATOIRE

		CAPACITES		ACTIVITE				
		Nombre de structures		Nombre d'actes, soins et interventions :				
		CMP ou unité de consultation des services de psychiatrie		CMP ou unité de consultation des services de psychiatrie	à domicile ou en institution substitutive au domicile	en établissement social ou médico-social	en unité d'hospitalisation somatique (y compris services d'urgence)	en établissement médico-éducatif/PMI/en milieu scolaire
		Structures ouvertes moins de 5 jours par semaine	Structures ouvertes 5 jours ou plus par semaine					
		A	C					
Psychiatrie générale	16							
Psychiatrie infanto-juvénile	17							
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	18							
<b>Total psychiatrie (calculé)</b>	<b>20</b>							

## Q09 - Psychiatrie (page 2/2)

### FILE ACTIVE

Nombre de patients vus au moins une fois dans l'année	File active totale	File active exclusivement ambulatoire	File active hospitalisée à temps plein dans l'année	Personnes présentes en hospitalisation temps plein depuis plus d'un an
	A	B	C	D
Psychiatrie générale	21			
Psychiatrie infanto-juvénile	22			
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	23			
<b>Total file active (sans double compte)</b>	<b>25</b>			

### Mode légal d'hospitalisation

		Nombre de patients	Nombre de mesures	Nombre de journées
		I	J	K
Hospitalisation libre	21			
Hospitalisation à la demande d'un tiers	22			
Hospitalisation d'office selon Art. L 3213-1 et L 3213-2	23			
Hospitalisation d'office selon Art. 122.1 du CPP et article L3213-7 du CSP	24			
Hospitalisation d'office judiciaire selon l'article 706-135 du CPP	44			
Hospitalisation selon l'Art. D 398 du CPP (détenus)	26			
Ordonnance Provisoire de Placement	25			

### PERSONNEL

	PERSONNELS MEDICAUX						PERSONNELS des SERVICES de SOINS				
	Psychiatres salariés (effectifs)	Psychiatres salariés (ETP)	Psychiatres libéraux (effectifs)	Médecins non psychiatres salariés (effectifs)	Médecins non psychiatres salariés (ETP)	Médecins non psychiatres libéraux (effectifs)	Infirmiers et cadres (ETP)	Aides-soignants (ETP)	Psychologues (ETP)	Personnels de rééducation (ETP)	Personnels éducatifs et sociaux (ETP)
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
<b>Total personnel établissement</b>											
Psychiatrie générale	27										
Psychiatrie infanto-juvénile	28										
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	29										
<b>Total psychiatrie</b>	<b>31</b>										
<b>Personnel exerçant en unité d'hospitalisation temps plein</b>											
Psychiatrie générale	32										
Psychiatrie infanto-juvénile	33										
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	34										
<b>Total psychiatrie</b>	<b>36</b>										

### Nombre d'ETP de psychiatres budgétés

- L'établissement participe-t-il à un réseau de santé mentale correspondant au cahier des charges ?

A37

A38 oui  non

- L'établissement participe-t-il aux urgences de l'hôpital général (décret du 22 mai 2006) ?

A39 oui  non

- Existe-t-il une équipe mobile spécialisée (circulaire 521 du 23/11/2005) ?

A40 oui  non

Si oui : est-ce une équipe mobile précarité ?

est-elle spécialisée dans la psychiatrie du sujet vieillissant ?

est-elle spécialisée dans la prise en charge des adolescents ?

A44 oui  non

A45 oui  non

A46 oui  non

- Existe-t-il une unité spécialisée dans la psychiatrie du sujet vieillissant ?

A41 oui  non

- Existe-t-il une unité spécialisée dans la prise en charge des adolescents ?

A42 oui  non

- Existe-t-il une unité spécialisée dans la prise en charge des patients agités ou difficiles (UMD, UMAP, UPID) ?

A43 oui  non

## Q10 - Traitement des grands brûlés

Equipement et plateau technique		Nombre de lits	Nombre d'admissions	Journées réalisées
		A	B	C
Unité de réanimation protégée pour les grands brûlés (individualisée)	1			
Unité de traitement pour patients ne nécessitant pas de réanimation	2			
Nombre d'entrants "monoséjours"			A8	

Activité liée au traitement des grands brûlés		Nombre	
		A	
Interventions chirurgicales (KC) (exemple : excisions étendues ou greffes)	3		
Soins réalisés sous anesthésie (Kare) (pour les malades hospitalisés)	4		
Venues en anesthésie chirurgie ambulatoire liées au traitement des brûlures	5		
Consultations externes liées au traitement des brûlures	6		
Patients différents pris en charge dans l'année en hospitalisation complète ou partielle	7		

Personnels médical intervenant (unité de réa. ou de traitement)	code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Anesthésistes réanimateurs	1030	9				
Chirurgiens de chirurgie plastique et reconstructrice	2040	10				
Autres médecins		11				

  

Personnels non médicaux * intervenant dans l'unité de réanimation individualisée	code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)
Personnels d'encadrement infirmiers	2120	12				
Infirmiers	2200, 2300	13				
Aides-soignants	2500	14				
Autres personnels des services de soins		15				

* intervenant dans l'unité de traitement chirurgical (hors réanimation)						
	code SAE					
Personnels d'encadrement infirmiers	2120	16				
Infirmiers	2200, 2300	17				
Aides-soignants	2500	18				
Autres personnels des services de soins		19				

Existence d'une autorisation de conservation et utilisation de tissus A20 oui  non



## Q11 - Chirurgie cardiaque et activités interventionnelles en cardiologie

### Equipement et plateau technique

		Nombre de lits dédiés	Nombre d'admissions	Nombre de journées réalisées	Nombre de patients ventilés plus de 48h
		A	B	C	D
Chirurgie cardiaque <sup>(1)</sup>	1				
Réanimation <sup>(1)</sup>	2				
Surveillance continue post-opératoire <sup>(1)(2)</sup>	3				
Unité de soins intensifs en cardiologie (USIC)	14				

(1) s'il en existe. **Les lits seulement "affectés" (pouvant recevoir d'autres patients que ceux qui bénéficient d'une chirurgie cardiaque) ne doivent pas être comptabilisés ici.**

(2) il s'agit ici des lits de surveillance continue, et non des lits de réveil ou de réanimation

### chirurgie cardiaque

Nombre de salles aseptiques dédiées

A4	
A5	

Nombre d'appareil de CEC dédiés

Nombre total d'interventions de chirurgie cardiaque

F4	
G4	
H4	

Nombre d'interventions sous CEC <sup>(4)</sup>

*dont réalisées la nuit (20h-8h), les weekends et jours fériés*

(4) Interventions à cœur battant ou CEC

### Activités interventionnelles en cardiologie

Nombre de salles numérisées dédiées

A15	
A16	

Nombre de salles d'angiographie numérisée dédiées

Nombre total d'actes \*

*dont actes de type 1 (rythmologie et stimulation multisites)*

*dont actes de type 2 (cardiopathies de l'enfant et éventuelles réinterventions à l'âge adulte)*

*dont actes de type 3 (autres cardiopathies de l'adulte dont angioplasties)*

A17	
A18	
A19	
A20	

\* des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage en ce qui concerne la coronarographie

Nombre d'unités de coronarographie ou d'angioplastie avec lesquelles l'entité juridique a passé convention pour la prise en charge des urgences (stand by) :

A6	
----	--

### Personnels intervenant dans les salles d'interventions dédiées à la chirurgie cardiaque et dans les activités interventionnelles en cardiologie

	code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Chirurgiens cardiaques <sup>(3)</sup>	2140	7				
Cardiologues	1040	21				
Radiologues	1160	22				
Pédiatres	1140	23				
Anesthésistes réanimateurs	1030	8				

(3) chirurgiens qualifiés au sens défini par le décret n°91-78 du 16 janvier 1991 relatif aux activités de chirurgie cardiaque

	code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)
Personnels d'encadrement infirmiers	2120	9				
Infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat	2320	10				
Infirmiers anesthésistes	2310	11				
Autres infirmiers	2200	12				
Electrophysiologistes		24				
Manipulateurs électroradiologie	4130	25				
Techniciens de CEC	4150	13				

## Q12 - Neurochirurgie et neuroradiologie interventionnelle

Equipement		Nombre de lits	Nombre de places	Nombre de salles dédiées	
		A	D		
Neurochirurgie	1			A4	
Réanimation neurochirurgicale	2				
Surveillance continue postopératoire	3				
Neuroradiologie interventionnelle	15			A5	
Existence d'un dispositif de neuronavigation ?	6	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>			

Activité		Nombre d'admissions	Nombre de journées réalisées	Nombre de venues
		B	C	G
Neurochirurgie	1			
Réanimation neurochirurgicale	2			
Surveillance continue postopératoire	3			
Neuroradiologie interventionnelle	16			

Nombre d'interventions dans les salles dédiées :		Total	dont réalisées la nuit (entre 20h et 8h) les week-ends et jours fériés
		E	F
En neurochirurgie	4		
D'actes de neuroradiologie interventionnelle	5		

Personnel intervenant en neurochirurgie et en neuroradiologie interventionnelle (salles et lits)	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Neurochirurgiens	2060	7				
Neuroradiologues	1160	8				
Anesthésistes réanimateurs	1030	9				

	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	non salariés (effectif)	non salariés (ETP)
Infirmiers spécialisés et personnels d'encadrement infirmiers	2120 2300	10				
Infirmiers non spécialisés	2200	11				
Aides-soignants	2500	12				
Personnels de rééducation	2400	13				
Personnels médico-techniques	4100	14				

## Q13 - Médecine d'urgence (1/3)

Ce questionnaire ne concerne que les structures autorisées

### A - TYPE D'AUTORISATION

Forme d'autorisation détenue par l'entité juridique (si établissement, forme détenue par l'entité juridique dont vous dépendez)

<input type="checkbox"/> A0	Structure des urgences	<input type="checkbox"/> B0	<input type="checkbox"/> C0	Etes-vous une structure des urgences saisonnière ?	<input type="checkbox"/> D0	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> A1	SMUR	<input type="checkbox"/> B1	<input type="checkbox"/> C1	Etes-vous un SMUR saisonnier ?	<input type="checkbox"/> D1	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
				Etes-vous une antenne ?	<input type="checkbox"/> A57	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
				Si oui, numéro Finess de l'EJ détentrice de l'autorisation :	<input type="checkbox"/> B4				
<input type="checkbox"/> A2	SAMU								

### B - STRUCTURE DES URGENCES GENERALES

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre  
médecins :  A58  
IDE (infirmier diplômé d'état) :  A59

UHCD	Nombre de lits	Nombre de RUM générés*	Nombre de journées-lits	Nombre de journées*
Unité d'hospitalisation de courte durée	5			

Passages	Nombre*	DONT hospitalisés en UHCD*
Nombre total de passages aux urgences dans l'année suivis ou non d'une hospitalisation*	6	
dont : nombre de passages de patients de moins de 18 ans	7	
dont : nombre de passages de patients de 75 ans ou plus	8	
dont : nombre total de passages au mois d'octobre	9	

Passages suivis d'une hospitalisation au mois d'octobre	Nombre
Orientation vers hospitalisation complète dans la même entité juridique	6
Orientation vers hospitalisation complète dans une autre entité juridique	7

\* des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage

Au sein de l'établissement, avez-vous une filière d'accueil et de soins spécifiques :

pédiatrique :  A10

gériatrique :  A11

### C - STRUCTURE DES URGENCES PEDIATRIQUES

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre  
médecins :  A60  
IDE (infirmier diplômé d'état) :  A61

UHCD	Nombre de lits	Nombre de RUM générés	Nombre de journées-lits	Nombre de journées
Unité d'hospitalisation de courte durée	12			

Passages	Nombre	DONT hospitalisés en UHCD
Nombre total de passages aux urgences dans l'année	13	
dont : nombre total de passages au mois d'octobre	14	

Passages suivis d'une hospitalisation au mois d'octobre	Nombre
Orientation vers hospitalisation complète dans la même entité juridique	13
Orientation vers hospitalisation complète dans une autre entité juridique	14

Q13 - Médecine d'urgence (2/3)

D - SMUR GENERAL

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre

médecins :	A62	
IDE (infirmier diplômé d'état) :	A63	

Ensemble des sorties des U.M.H. (Unité Mobile Hospitalière) - SMUR

		Nombre
Sorties terrestres	Sorties terrestres primaires	A15
	Sorties terrestres secondaires	A16
Sorties aériennes	Sorties aériennes primaires	A17
	Sorties aériennes secondaires	A18
Sorties maritimes		A19

Sorties primaires (y compris maritimes)

		Nombre
Sorties primaires non suivies de transport médicalisé par le SMUR	Total des sorties primaires non suivies de transport médicalisé	A20
	Patients décédés	A21
	Patients laissés sur place (refus d'évacuation)	A22
	Patients traités sur place	A23
	Patients transportés à l'hôpital par un moyen non médicalisé	A24
Répartition des patients transportés dans le cadre de sorties primaires	Total des patients transportés par le SMUR vers un établissement de soins (quel que soit le véhicule)	A25
	Total des patients transportés vers l'établissement siège du SMUR	A26
	Total des patients transportés d'emblée vers un autre établissement	A27

Types de véhicules utilisés

	Nombre	moyens :	
		propres	à disposition
	B	C	D
Ambulances de secours et de soins d'urgence	23	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres ambulances et véhicules sanitaires légers	24	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moyens aériens	25	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moyens maritimes	26	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

E - SMUR PEDIATRIQUE

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre

médecins :	A64	
IDE (infirmier diplômé d'état) :	A65	

Ensemble des sorties des U.M.H. (Unité Mobile Hospitalière) - SMUR

		Nombre
Sorties terrestres	Sorties terrestres primaires	A28
	Sorties terrestres secondaires	A29
Sorties aériennes	Sorties aériennes primaires	A30
	Sorties aériennes secondaires	A31
Sorties maritimes		A32

Sorties primaires

		Nombre
Sorties primaires non suivies de transport médicalisé par le SMUR	Total des sorties primaires non suivies de transport médicalisé	A33
	Patients décédés	A34
	Patients laissés sur place (refus d'évacuation)	A35
	Patients traités sur place	A36
	Patients transportés à l'hôpital par un moyen non médicalisé	A37
Répartition des patients transportés dans le cadre de sorties primaires	Total des patients transportés par le SMUR vers un établissement de soins (quel que soit le véhicule)	A38
	Total des patients transportés vers l'établissement siège du SMUR	A39
	Total des patients transportés d'emblée vers un autre établissement	A40

Types de véhicules utilisés

	Nombre	moyens :	
		propres	à disposition
	B	C	D
Ambulances de secours et de soins d'urgence	36	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres ambulances et véhicules sanitaires légers	37	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moyens aériens	38	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moyens maritimes	39	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Q13 - Médecine d'urgence (3/3)

### F - SAMU - REGULATION

#### Activité

#### Nombre d'appels :

présentés\*  
décrochés\*

A68	
A69	

#### Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre pour la régulation :

- médecins régulateurs AMU
- médecins régulateurs généralistes
- PARM (Permanencier auxiliaire de régulation médicale)

A70	
A71	
A72	

Nombre de Dossiers de Régulation Médicale (DRM) : **B41**

Nombre de Dossiers de Régulation : **B42**

#### Organisation du SAMU

Participation de la médecine libérale à la régulation ?

**A43** oui  non

Numéro spécifique pour la médecine libérale ?

**A44** oui  non

Nombre de médecins libéraux correspondants de SAMU :

**A45**

Nombre de carences ambulancières\* : **B43**

\* des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage

### G - PERSONNEL affecté à la médecine d'urgence

	code SAE		Personnel dédié						Personnel mutualisé	
			Structure des urgences		SMUR		SAMU		effectif	ETP
			effectif	ETP	effectif	ETP	effectif	ETP		
			A	B	C	D	E	F	G	H
<b>Médecins affectés (hors internes)</b>	1000	<b>46</b>								
dont médecins régulateurs		<b>47</b>								
<b>Personnels soignants</b>		<b>48</b>								
dont cadres infirmiers	2120	<b>49</b>								
dont IDE (spécialisés ou non)	2310, 2320 2200	<b>50</b>								
<b>Autres personnels</b>		<b>51</b>								
dont ambulanciers	5140	<b>52</b>								
dont brancardiers	2620	<b>53</b>								
dont assistants de service social	3120	<b>54</b>								
dont PARM	1220	<b>55</b>								
dont secrétaires	1220	<b>56</b>								

**Q14A - Réanimation, soins intensifs et spécialisés et surveillance continue (pédiatrie)  
(hors chirurgie cardiaque, SI de l'UNV, neurochirurgie, néonatalogie et traitement des grands brûlés)**

Equipement et activité			Unités de réanimation					Soins intensifs spécialisés		Surveillance continue
			Unité 1	Unité 2	Unité 3	Unité 4	Unité 5	Cardiologie	Autres spécialités	
			A	B	C	D	E	F	G	H
Nombre de lits	1									
Nombre de journées réalisées	2									
Nombre total d'admissions	3									
Nombre de patients traités par ventilation mécanique plus de 48 heures	4									
Personnels intervenant			Unités de réanimation					Soins intensifs spécialisés		Surveillance continue
			Unité 1	Unité 2	Unité 3	Unité 4	Unité 5	Cardiologie	Autres spécialités	
			A	B	C	D	E	F	G	H
Médecins (code SAE : 1000)	Nombre d'heures cumulées de régulation :	6								
	Salariés (ETP)	7								
	Libéraux exclusifs (effectif)	10								
	Libéraux non exclusifs (effectif)	11								
Infirmiers spécialisés et personnels d'encadrement infirmiers (code SAE : 2120, 2300)	Salariés (effectif)	12								
	Salariés (ETP)	13								
	Non salariés (effectif)	16								
	Non salariés (ETP)	17								
Infirmiers non spécialisés (code SAE : 2200)	Salariés (effectif)	18								
	Salariés (ETP)	19								
	Non salariés (effectif)	22								
	Non salariés (ETP)	23								
Aides-soignants (code SAE : 2500)	Salariés (effectif)	24								
	Salariés (ETP)	25								
	Non salariés (effectif)	28								
	Non salariés (ETP)	29								
Masseurs kinésithérapeutes (code SAE : 2130, 2410)	Salariés (effectif)	30								
	Salariés (ETP)	31								
	Libéraux (effectif)	34								
	Libéraux (ETP)	35								

**Q14B - Réanimation, soins intensifs et spécialisés et surveillance continue (adultes)**  
**(hors chirurgie cardiaque, SI de l'UNV, neurochirurgie, néonatalogie et traitement des grands brûlés)**

Equipement et activité			Unités de réanimation					Soins intensifs spécialisés		Surveillance continue
			Unité 1	Unité 2	Unité 3	Unité 4	Unité 5	Cardiologie	Autres spécialités	
			A	B	C	D	E	F	G	H
Nombre de lits		1								
Nombre de journées réalisées		2								
Nombre total d'admissions		3								
Nombre de patients traités par ventilation mécanique plus de 48 heures		4								
Personnels intervenant			Unités de réanimation					Soins intensifs spécialisés		Surveillance continue
			Unité 1	Unité 2	Unité 3	Unité 4	Unité 5	Cardiologie	Autres spécialités	
			A	B	C	D	E	F	G	H
Médecins (code SAE : 1000)	Salariés (effectif)	6								
	Salariés (ETP)	7								
	Libéraux exclusifs (effectif)	10								
	Libéraux non exclusifs (effectif)	11								
Infirmiers spécialisés et personnels d'encadrement infirmiers (code SAE : 2120, 2300)	Salariés (effectif)	12								
	Salariés (ETP)	13								
	Non salariés (effectif)	16								
	Non salariés (ETP)	17								
Infirmiers non spécialisés (code SAE : 2200)	Salariés (effectif)	18								
	Salariés (ETP)	19								
	Non salariés (effectif)	22								
	Non salariés (ETP)	23								
Aides-soignants (code SAE : 2500)	Salariés (effectif)	24								
	Salariés (ETP)	25								
	Non salariés (effectif)	28								
	Non salariés (ETP)	29								
Masseurs kinésithérapeutes (code SAE : 2130, 2410)	Salariés (effectif)	30								
	Salariés (ETP)	31								
	Libéraux (effectif)	34								
	Libéraux (ETP)	35								

## Q15A - Traitement des affections cancéreuses par rayonnement ionisant de haute énergie

Identifiant du bordereau

N° \_\_\_\_\_

Numéro Finess de l'ET d'implantation

**A0** \_\_\_\_\_

*en cas de remplissage de ce bordereau par l'EJ voir l'aide au remplissage*

Equipements		Nombre		Nombre de champs	Nombre de passages-machine	Nombre de séances sur malades hospitalisés	Nombre de séances sur malades ambulatoires	Equipement accessible à d'autres structures
		<b>A</b>		<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E</b>	<b>F</b>	<b>H</b>
Accélérateurs de radiothérapie	1				○ oui ○ non			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Télécobalts	2							oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Total	3							

Curiethérapie		Nombre	Nombre d'applications de curiethérapie
Equipement de curiethérapie à bas débit <b>avec</b> projecteur de sources	8		
Equipement de curiethérapie à bas débit <b>sans</b> projecteur de sources	9		
Equipement de curiethérapie à haut débit de dose ou pulsée	10		

Personnels intervenant	code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			<b>A</b>	<b>B</b>	<b>F</b>	<b>G</b>
Médecins radiothérapeutes	1170, 1200	11				
	code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)
Radiophysicien	4140, 4150	12				
Manipulateurs d'électroradiologie	4130	13				
Autres personnels non médicaux de l'unité de radiothérapie		14				



## Q15B - Traitement des affections cancéreuses hors radiothérapie

### Pour tous les établissements traitant les affections cancéreuses

	Nombre
	<b>A</b>
Venues en chimiothérapie (malades ambulatoires)	<b>A1</b>
Nombre total de préparations de chimiothérapies délivrées	<b>A3</b>
File active des patients cancéreux hospitalisés dans l'année (HC et HP)	<b>A4</b>

### Pour les établissements traitant les affections cancéreuses dans des unités individualisées

	Nombre	Nombre d'admissions	Journées réalisées
	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>
Lits protégés pour la curiethérapie	<b>5</b>		
Total des lits de traitement contre le cancer en hospitalisation complète (y compris curiethérapie)	<b>6</b>		

### Personnels intervenant dans l'(es) unité(s) d'hospitalisation individualisée(s) de cancérologie

	code SAE	Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>E</b>	<b>F</b>
Médecins habilités en cancérologie	1130, 1000, 2000	<b>12</b>			

	code SAE	Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)
Infirmiers et personnels d'encadrement infirmiers	2120, 2200, 2300	<b>13</b>			
Aides-soignants	2500	<b>14</b>			
Autres personnels des services médicaux		<b>15</b>			

## Q16 - Obstétrique, néonatalogie et réanimation néonatale

Référence : décret n°98-899 du 9.10.1998 relatif au x établissements de santé publics et privés pratiquant l'obstétrique, la néonatalogie ou la réanimation néonatale

**S'il y a plusieurs unités au sein d'un même établissement, remplir un bordereau par unité (mettre les unités dans l'ordre de l'année précédente)**

Identifiant du bordereau : N° \_\_\_\_\_

Forme d'autorisation détenue (cocher une case)

<b>A0</b>	<input type="checkbox"/>	un centre périnatal de proximité ?
<b>B0</b>	<input type="checkbox"/>	une unité d'obstétrique seule (niveau 1) ?
<b>C0</b>	<input type="checkbox"/>	une unité d'obstétrique et unité de néonatalogie (niveau 2) ?
<b>D0</b>	<input type="checkbox"/>	une unité d'obstétrique, unité de néonatalogie et unité de réanimation néonatale (niveau 3) ?

Nom de l'unité : **A24** \_\_\_\_\_

Votre unité est-elle :

Equipement et activité		Obstétrique	Néonatalogie	dont soins intensifs aux nouveau-nés	Réanimation néonatale
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
Nombre de lits, berceaux, couveuses	1				
Nombre d'admissions	2				
dont nombre de nouveau-nés venant de la maternité	3				
dont nombre de nouveau-nés venant d'un autre établissement	4				
Nombre de journées réalisées	5				
Nombre de box de travail	6				
Nombre d'accouchements <b>sans</b> césarienne	7				
dont nombre d'accouchements sous péridurale	8				
Nombre d'accouchements <b>avec</b> césarienne	9				
dont nombre d'accouchements sous péridurale ou rachi-anesthésie	10				
Nombre total d'accouchements ( <b>calculé</b> )	11				
Nombre de femmes suivies puis adressées pour accouchement dans une maternité de niveau supérieur	12				
Nombre D'ENFANTS	Enfants nés de naissance unique (y c. enfants mort-nés)	13			
	Enfants nés de naissance multiple (y c. enfants mort-nés)	14			
	Nombre total d'enfants ( <b>calculé</b> )	15			
	dont enfants mort-nés	16			
Nombre de journées des nouveau-nés restant près de leur mère	17			Nombre de nouveau-nés étant restés près de leur mère <b>D17</b>	
Nombre de nouveau-nés transférés dans un autre établissement	18				

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			<b>A</b>	<b>B</b>	<b>E</b>	<b>F</b>
Sages-femmes intervenant au secteur de la naissance	2800	19				
Infirmier(e) spécialisé(e) en puériculture	2340	23				
Pédiatres	1140	20				
Gynéco-obstétriciens	2050	21				
Anesthésistes réanimateurs	1030	22				

## Q17 - Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale

	Code SAE	Nombre de générateurs		Nombre d'heures de fonctionnement hebdomadaire	Nombre de patients pris en charge la semaine du 15/10	dont nombre de nouveaux patients (de l'année) pris en charge la semaine du 15/10*	Nombre de séances dans l'année
		A	B				
<b>HEMODIALYSE</b>							
Hémodialyse en centre	112B	Adultes	1				
		Enfants	2				
Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	1130		20				
Entraînement à l'hémodialyse	112A		3				
Autodialyse	1140		4				
Hémodialyse à domicile	1150	Adultes	5				
		Enfants	6				
<b>DIALYSE PERITONEALE</b>							
			Nombre de places ou d'appareils	Nombre d'heures de fonctionnement hebdomadaire	Nombre de patients pris en charge la semaine du 15/10	dont nombre de nouveaux patients (de l'année) pris en charge la semaine du 15/10*	Nombre de semaines de traitement dans l'année
			A	B	C	D	E
Dialyse péritonéale en centre	122B	Adultes	7				
		Enfants	8				
Entraînement à la dialyse péritonéale	122A		9				
Dialyse péritonéale automatisée	121C	Adultes	10				
		Enfants	11				
Dialyse péritonéale continue ambulatoire	121A 121B	Adultes	12				
		Enfants	13				

\* des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage

							Nombre de séances dans l'année
<b>Autres techniques d'épuration extra-rénale</b>			14				
<b>Dialyses réservées pour vacanciers</b>			15				

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Médecins	1000	16				
			Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	non salariés (effectif)	non salariés (ETP)
Infirmiers et personnels d'encadrement infirmiers	2120 2200, 2300	17				
Aides-soignants	2500	18				
Personnels médico-techniques	4100	19				

**Q18 - Soins de suite et de réadaptation (activité et équipement) page 1**

Identifiant du bordereau N° \_\_\_\_\_

Numéro Finess de l'ET A0 \_\_\_\_\_

*En cas de remplissage de ce bordereau par l'EJ voir l'aide au remplissage*

Code activité	Activité	N° de ligne	Autorisation dans l'établissement	Nombre de lits	Nombre d'admissions (HC)*	Nombre de journées réalisées (HC)*	Nombre de places (HP)*	Nombre de venues (HP)*	Nombre de séances de Traitements et cures ambulatoires réalisées (TA 19)	Nombre de journées d'Hospitalisation à domicile réalisées (TA 06)	File active des patients en hospitalisation (HC + HP)*	Nombre de visites à domicile pour l'adaptation au domicile
			J	A	B	C	D	E	F	G	H	I
<b>Soins de suite et de réadaptation ADULTE</b>												
<b>Total adulte</b>			<b>1</b>									
50	Polyvalent	4	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
<b>Prise en charge spécialisée :</b>												
51	Affections de l'appareil locomoteur	5	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
52	Affections du système nerveux	6	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
53	Affections cardio-vasculaires	7	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
54	Affections respiratoires	8	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
55	Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	9	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
56	Affections onco-hématologiques	10	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
57	Brûlés	11	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
58	Conduites addictives	12	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
59	Affections de la personne âgée polyopathologique, dépendante ou à risque de dépendance	13	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
<b>Soins de suite et de réadaptation ENFANT</b>												
<b>Total enfant</b>			<b>2</b>									
50	Polyvalent	23	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
<b>Prise en charge spécialisée :</b>												
51	Affections de l'appareil locomoteur	24	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
52	Affections du système nerveux	25	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
53	Affections cardio-vasculaires	26	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
54	Affections respiratoires	27	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
55	Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	28	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
56	Affections onco-hématologiques	29	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
57	Brûlés	30	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
58	Conduites addictives	31	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
<b>Total SSR (champ calculé)</b>			<b>3</b>									

\*HC = Hospitalisation complète, y compris de semaine

\*HP = Hospitalisation à temps partiel, de jour et de nuit

Plateau technique

	Type de plateau technique présent dans l'établissement	Sur place	Accès par convention dans un autre établissement (au sein ou hors de l'EJ)
		A	B
14	Kinésithérapie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	Ergothérapie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	Balnéothérapie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	Atelier d'ajustement d'aides techniques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	Atelier d'appareillage et de confection de prothèses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19	Laboratoire d'analyse du mouvement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	Electromyographie-électroencéphalographie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	Laboratoire d'urodynamique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22	Explorations pneumologiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Q18B1 - Soins de suite et de réadaptation (personnel)

Identifiant du bordereau  
Numéro Finess de l'ET

N° \_\_\_\_\_

A0

en cas de remplissage de ce bordereau par l'EJ voir l'aide au remplissage

Personnels intervenants (1)	code SAE	N° ligne	Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
<b>Personnels médicaux</b>						
Médecins généralistes (hors gériatres)	1010 (hors Gériatre)	1				
Gériatres	Part de 1010	2				
Cardiologues	1040	3				
Endocrinologues, maladies métaboliques	1070	4				
Neurologues	1120	5				
Pédiatres	1140	6				
Pneumologues	1150	7				
Médecins de médecine physique et réadaptation	1180	8				
Rhumatologues	1190	9				
Hématologues	Part de 1200	26				
Psychiatres	3020	10				
Autres spécialités médicales	1200 (hors hématologue)	11				
<b>Personnels non médicaux</b>	code SAE	N° ligne	Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	non salariés (effectif)	non salariés (ETP)
Personnels infirmiers (y compris encadrement)	2120, 2200 et 2300	12				
Masseurs kinésithérapeutes (y compris encadrement)	2130, 2410	13				
Orthophonistes	2430	14				
Diététiciens	2450	15				
Ergothérapeutes	2460	16				
Psychomotriciens	2470	17				
Aides soignants	2500	18				
Psychologues	2710	19				
Assistants de service social	3120	20				
Personnels éducatifs	3100 hors 3120 et non diplômés	21				
Autres personnels de rééducation ou de réadaptation	-	22				

(1) ne comptabiliser ici que les personnels affectés aux patients admis en SSR (ne pas comptabiliser leur activité réalisée au profit de patients hospitalisés en soins de courte durée)

# Q20A - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - public

## 1. Effectif selon le temps de travail, la spécialité exercée et le sexe

		Effectif des personnels (y compris attachés, hors libéraux)					
		Effectif des personnels temps plein		Effectif des personnels temps partiel		Effectif des praticiens libéraux	
Code		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>MEDICINE GENERALE</b>							
Médecine générale	1010	1					
<b>SPECIALITES MEDICALES</b>		<b>1000</b>					
Anatomie et cytologie pathologiques	1020	2					
Anesthésie - Réanimation	1030	3					
Cardiologie et maladies vasculaires	1040	4					
Oncologie	1130	5					
Dermatologie - Vénérologie	1050	6					
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070	7					
Gastro entérologie et hépatologie	1090	8					
Médecine Interne	1100	9					
Médecine nucléaire	1210	10					
Médecine physique et de réadaptation	1180	11					
Néphrologie	1110	12					
Neurologie	1120	13					
Pédiatrie	1140	14					
Pneumologie	1150	15					
Radiologie	1160	16					
Radiothérapie	1170	17					
Réanimation médicale	1031	18					
Rhumatologie	1190	19					
Autres spécialités médicales	1200	20					
<b>SPECIALITES CHIRURGICALES</b>		<b>2000</b>					
Chirurgie générale	2010	21					
Chirurgie digestive	2120	22					
Chirurgie vasculaire	2130	23					
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020	24					
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030	25					
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040	26					
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140	27					
Gynécologie - Obstétrique	2050	28					
Neuro-chirurgie	2060	29					
Chirurgie infantile	2150	30					
Ophtalmologie	2070	31					
Oto-Rhino-laryngologie	2080	32					
Chirurgie urologique	2100	33					
Autres spécialités chirurgicales	2110	34					
<b>AUTRES DISCIPLINES</b>		<b>3000</b>					
Biologie médicale	3010	35					
Psychiatrie	3020	36					
Odontologie	3030	37					
Pharmaciens	3050	38					
Santé publique (y compris DIM)	3040	39					
Médecins du travail	3060	40					
Autres	3070	41					
<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>	<b>9999</b>	<b>42</b>					





# Q20A - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - public

## 3. Totaux

		Effectif des personnels (y compris attachés, hors libéraux)			ETP total des personnels	Effectif des praticiens libéraux
Code		TOTAL temps plein	TOTAL temps partiel	Effectif total des personnels		
<b>MEDECINE GENERALE</b>						
		<b>O</b>	<b>P</b>	<b>Q</b>	<b>R</b>	<b>T</b>
Médecine générale	1010 1					
<b>SPECIALITES MEDICALES</b>						
Anatomie et cytologie pathologiques	1020 2					
Anesthésie - Réanimation	1030 3					
Cardiologie et maladies vasculaires	1040 4					
Oncologie	1130 5					
Dermatologie - Vénérologie	1050 6					
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070 7					
Gastro entérologie et hépatologie	1090 8					
Médecine Interne	1100 9					
Médecine nucléaire	1210 10					
Médecine physique et de réadaptation	1180 11					
Néphrologie	1110 12					
Neurologie	1120 13					
Pédiatrie	1140 14					
Pneumologie	1150 15					
Radiologie	1160 16					
Radiothérapie	1170 17					
Réanimation médicale	1031 18					
Rhumatologie	1190 19					
Autres spécialités médicales	1200 20					
<b>SPECIALITES CHIRURGICALES</b>						
Chirurgie générale	2010 21					
Chirurgie digestive	2120 22					
Chirurgie vasculaire	2130 23					
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020 24					
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030 25					
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040 26					
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140 27					
Gynécologie - Obstétrique	2050 28					
Neuro-chirurgie	2060 29					
Chirurgie infantile	2150 30					
Ophthalmologie	2070 31					
Oto-rhino-laryngologie	2080 32					
Chirurgie urologique	2100 33					
Autres spécialités chirurgicales	2110 34					
<b>AUTRES DISCIPLINES</b>						
Biologie médicale	3010 35					
Psychiatrie	3020 36					
Odontologie	3030 37					
Pharmaciens	3050 38					
Santé publique (y compris DIM)	3040 39					
Médecins du travail	3060 40					
Autres	3070 41					
<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>	9999 42					

# Q20B - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - privé

## 1. Effectif et ETP des praticiens salariés selon la spécialité exercée et le sexe

ACTIVITE EXERCEE	Effectif des praticiens salariés temps plein		Effectif des praticiens salariés temps partiel		ETP des praticiens salariés		
	Code	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		A	B	C	D	E	F
<b>MEDECINE GENERALE</b>							
Médecine générale	1010 1						
<b>SPECIALITES MEDICALES</b>	1000						
Anatomie et cytologie pathologiques	1020 2						
Anesthésie - Réanimation	1030 3						
Cardiologie et maladies vasculaires	1040 4						
Oncologie	1130 5						
Dermatologie - Vénérologie	1050 6						
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070 7						
Gastro entérologie et hépatologie	1090 8						
Médecine Interne	1100 9						
Médecine nucléaire	1210 10						
Médecine physique et de réadaptation	1180 11						
Néphrologie	1110 12						
Neurologie	1120 13						
Pédiatrie	1140 14						
Pneumologie	1150 15						
Radiologie	1160 16						
Radiothérapie	1170 17						
Réanimation médicale	1031 18						
Rhumatologie	1190 19						
Autres spécialités médicales	1200 20						
<b>SPECIALITES CHIRURGICALES</b>	2000						
Chirurgie générale	2010 21						
Chirurgie digestive	2120 22						
Chirurgie vasculaire	2130 23						
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020 24						
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030 25						
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040 26						
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140 27						
Gynécologie - Obstétrique	2050 28						
Neuro-chirurgie	2060 29						
Chirurgie infantile	2150 30						
Ophthalmologie	2070 31						
Oto-rhino-laryngologie	2080 32						
Chirurgie urologique	2100 33						
Autres spécialités chirurgicales	2110 34						
<b>AUTRES DISCIPLINES</b>	3000						
Biologie médicale	3010 35						
Psychiatrie	3020 36						
Odontologie	3030 37						
Pharmaciens	3050 38						
Santé publique (y compris DIM)	3040 39						
Médecins du travail	3060 40						
Autres	3070 41						
<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>	9999 42						
<b>Total ETP budgétés</b>	A43						
<b>Total ETP rémunéré mis à disposition dans le cadre de coopérations</b>	A44						

## Q20B - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - privé

### 2 . Praticiens libéraux selon la spécialité exercée et le sexe

ACTIVITE EXERCEE	Praticiens libéraux exclusifs temps plein		Praticiens libéraux exclusifs temps partiel		Praticiens libéraux non exclusifs			
	Code	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
<b>MEDECINE GENERALE</b>								
Médecine générale	1010	1	G	H	I	J	K	L
<b>SPECIALITES MEDICALES</b>	1000							
Anatomie et cytologie pathologiques	1020	2						
Anesthésie - Réanimation	1030	3						
Cardiologie et maladies vasculaires	1040	4						
Oncologie	1130	5						
Dermatologie - Vénérologie	1050	6						
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070	7						
Gastro entérologie et hépatologie	1090	8						
Médecine Interne	1100	9						
Médecine nucléaire	1210	10						
Médecine physique et de réadaptation	1180	11						
Néphrologie	1110	12						
Neurologie	1120	13						
Pédiatrie	1140	14						
Pneumologie	1150	15						
Radiologie	1160	16						
Radiothérapie	1170	17						
Réanimation médicale	1031	18						
Rhumatologie	1190	19						
Autres spécialités médicales	1200	20						
<b>SPECIALITES CHIRURGICALES</b>	2000							
Chirurgie générale	2010	21						
Chirurgie digestive	2120	22						
Chirurgie vasculaire	2130	23						
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020	24						
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030	25						
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040	26						
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140	27						
Gynécologie - Obstétrique	2050	28						
Neuro-chirurgie	2060	29						
Chirurgie infantile	2150	30						
Ophtalmologie	2070	31						
Oto-rhino-laryngologie	2080	32						
Chirurgie urologique	2100	33						
Autres spécialités chirurgicales	2110	34						
<b>AUTRES DISCIPLINES</b>	3000							
Biologie médicale	3010	35						
Psychiatrie	3020	36						
Odontologie	3030	37						
Pharmaciens	3050	38						
Santé publique (y compris DIM)	3040	39						
Médecins du travail	3060	40						
Autres	3070	41						
<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>	9999	42						

Q20B - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - privé

3 . Totaux

ACTIVITE EXERCÉE	Code	Effectif des praticiens salariés temps plein	Effectif des praticiens salariés temps partiel	Effectif total des praticiens salariés	ETP des praticiens salariés	Praticiens libéraux exclusifs temps plein	Praticiens libéraux exclusifs temps partiel	Praticiens libéraux exclusifs (ensemble)	Praticiens libéraux non exclusifs
		TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
<b>MEDECINE GENERALE</b>		<b>M</b>	<b>N</b>	<b>O</b>	<b>P</b>	<b>Q</b>	<b>R</b>	<b>S</b>	<b>T</b>
Médecine générale	1010	1							
<b>SPECIALITES MEDICALES</b>	1000								
Anatomie et cytologie pathologiques	1020	2							
Anesthésie - Réanimation	1030	3							
Cardiologie et maladies vasculaires	1040	4							
Oncologie	1130	5							
Dermatologie - Vénérologie	1050	6							
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070	7							
Gastro entérologie et hépatologie	1090	8							
Médecine Interne	1100	9							
Médecine nucléaire	1210	10							
Médecine physique et de réadaptation	1180	11							
Néphrologie	1110	12							
Neurologie	1120	13							
Pédiatrie	1140	14							
Pneumologie	1150	15							
Radiologie	1160	16							
Radiothérapie	1170	17							
Réanimation médicale	1031	18							
Rhumatologie	1190	19							
Autres spécialités médicales	1200	20							
<b>SPECIALITES CHIRURGICALES</b>	2000								
Chirurgie générale	2010	21							
Chirurgie digestive	2120	22							
Chirurgie vasculaire	2130	23							
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020	24							
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030	25							
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040	26							
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140	27							
Gynécologie - Obstétrique	2050	28							
Neuro-chirurgie	2060	29							
Chirurgie infantile	2150	30							
Ophthalmologie	2070	31							
Oto-rhino-laryngologie	2080	32							
Chirurgie urologique	2100	33							
Autres spécialités chirurgicales	2110	34							
<b>AUTRES DISCIPLINES</b>	3000								
Biologie médicale	3010	35							
Psychiatrie	3020	36							
Odontologie	3030	37							
Pharmaciens	3050	38							
Santé publique (y compris DIM)	3040	39							
Médecins du travail	3060	40							
Autres	3070	41							
<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>	9999	<b>42</b>							

## Q21 - Personnels médicaux par groupe de disciplines d'équipement

		Administration, services hôteliers et techniques	Médecine, chirurgie et obstétrique	Psychiatrie	Soins de suite ou de réadaptation	Soins de longue durée	Autres disciplines de la section hôpital	Total Section hôpital (calculé)	Disciplines sociales et médico sociales	Disciplines de formation sanitaires et sociales	Total entité interrogée (calculé)
code discipline d'équipement		1000	2100	2200	2400	2500	2600	2000	3000	4000	9999
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E</b>	<b>F</b>	<b>G</b>	<b>H</b>	<b>I</b>	<b>J</b>
ETP du personnel médical salarié	1										
<b>Dont</b> : ETP de personnel médical de statut hospitalo-universitaire	2										
Effectif des PRATICIENS LIBERAUX exclusifs <b>Temps Plein</b>	3										
Effectif des PRATICIENS LIBERAUX exclusifs <b>Temps Partiel</b>	4										
Effectif des PRATICIENS LIBERAUX non exclusifs	5										
ETP des INTERNES (y compris FFI)	6										

## Q22 - Internes et faisant fonction d'internes

		Code		Effectif
Internes de :	médecine (toutes spécialités confondues, hormis celle de médecine générale)	211A	A1	
	pharmacie	2120	A2	
	odontologie	2130	A3	
	médecine générale	211B	A4	
Faisant fonction d'internes (FFI)		2200	A5	
<b>Total (calculé)</b>			<b>A6</b>	

## Q23 - Sages-femmes et personnels non médicaux : effectif et ETP page 1

Code	Personnel en CDI		Personnel en CDD		Titulaires et stagiaires de la fonction publique hospitalière		Ensemble du personnel (calculé)	
	Effectif A	ETP B	Effectif C	ETP D	Effectif E	ETP F	Effectif G	ETP H
<b>PERSONNELS de DIRECTION et ADMINISTRATIFS</b>								
PERSONNELS DE DIRECTION	1100	1						
DIRECTEURS DE SOINS INFIRMIERS	1400	5						
DIRECTEURS D'ECOLES PARAMEDICALES	1300	2						
AUTRES PERSONNELS ADMINISTRATIFS								
Secrétaires médicaux	1210	3						
Autres personnels administratifs - N.d.a	1220	4						
<b>Total personnels de direction et administratifs (calculé)</b>		<b>44</b>						
<b>PERSONNELS des SERVICES de SOINS</b>								
PERSONNELS D'ENCADREMENT (SERVICES DE SOINS et ECOLES)								
Surveillants, surv. chefs infirmiers et cadres infirmiers	2120	6						
Surveillants, surv. chefs des pers. de rééducation et cadres non infirmiers	2130	7						
INFIRMIERS NON SPECIALISES								
Infirmiers diplômés d'Etat ou autorisés (hors secteur psychiatrique)	2210	8						
Infirmiers de secteur psychiatrique	2220	9						
INFIRMIERS SPECIALISES								
Infirmiers anesthésistes	2310	10						
Infirmiers de bloc opératoire	2320	11						
Puéricultrices	2340	12						
AIDES-SOIGNANTS								
Aides-soignants	2510	13						
Aides médico-psychologiques	2520	14						
Auxiliaires de puériculture	2530	15						
ASHQ ET AUTRES PERSONNELS DE SERVICE								
Agents de service hospitalier qualifiés (ASHQ)	2610	16						
Autres personnels de service des services de soins	2620	17						
Familles d'accueil	2630	18						
PSYCHOLOGUES	2710	19						
SAGES-FEMMES (y compris encadrement et écoles)	2800	20						
PERSONNELS DE REEDUCATION								
Masseurs kinésithérapeutes	2410	21						
Pédicures-podologues	2420	22						
Orthophonistes	2430	23						
Orthoptistes	2440	24						
Diététiciens	2450	25						
Ergothérapeutes	2460	26						
Psychomotriciens	2470	27						
Autres emplois des services de rééducation	2480	28						
<b>Total personnels des services de soins (calculé)</b>		<b>45</b>						

## Q23 - Sages-femmes et personnels non médicaux : effectif et ETP page 2

Code	Personnel en CDI		Personnel en CDD		Titulaires et stagiaires de la fonction publique hospitalière		Ensemble du personnel (calculé)	
	Effectif A	ETP B	Effectif C	ETP D	Effectif E	ETP F	Effectif G	ETP H
<b>PERSONNELS EDUCATIFS et SOCIAUX</b>								
Cadres socio-éducatifs	3121	29						
Educateurs spécialisés	3111	30						
Assistants de service social	3120	31						
Autres personnels éducatifs et sociaux	3130	32						
<b>Total personnels éducatifs et sociaux (calculé)</b>		<b>46</b>						
<b>PERSONNELS MEDICO-TECHNIQUES</b>								
Techniciens de laboratoires (y compris encadrement)	4110	33						
Personnels de services de pharmacie (4120 et 412A)	412*	34						
Manipulateurs d'électroradiologie médicale (y compris encadrement)	4130	35						
Autres personnels des services de radiologie	4140	36						
Autres personnels médico-techniques	4150	37						
<b>Total personnels médico-techniques (calculé)</b>		<b>47</b>						
<b>PERSONNELS TECHNIQUES et OUVRIERS</b>								
Ingénieurs	5110	38						
Personnels des services techniques (hors ingénieurs)	511A	39						
Personnels informatique et organisation (hors ingénieurs)	5120	40						
Personnels des services ouvriers et des services intérieurs	5130	41						
Conducteurs ambulanciers	5140	42						
<b>Total personnels techniques et ouvriers (calculé)</b>		<b>48</b>						
<b>TOTAL SAGES-FEMMES et PERSONNELS NON MEDICAUX (CALCULE)</b>		<b>49</b>						





## Q25 - Emplois aidés

EMPLOIS AIDES		Effectif présent en décembre	
		Hommes	Femmes
		A	B
Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)*	1		
Contrats d'avenir (CA)	2		
Contrats d'apprentissage / professionnalisation	3		
Contrats Initiatives Emploi (CIE) et CI-RMA	4		
Contrats jeunes en entreprises (CJE) et emplois jeunes	5		

\* Une précision a été apportée dans l'aide au remplissage

## Q26 - Sages-femmes et personnels non médicaux : intérimaires et libéraux

Avez-vous eu recours dans l'année à :

	code SAE		du personnel libéral		du personnel intérimaire	
			A		B	
Personnels administratifs	1000	<b>1</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Personnels d'encadrement du personnel soignant	2100	<b>2</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Infirmiers spécialisés	2300	<b>3</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Infirmiers non spécialisés	2200	<b>4</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Aides-soignants	2500	<b>5</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
ASHQ et autres personnels de services	2600	<b>6</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Psychologues	2700	<b>7</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Sages-femmes	2800	<b>8</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Personnels de rééducation	2400	<b>9</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Personnels éducatifs et sociaux	3100	<b>10</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Personnels médico-techniques	4100	<b>11</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Personnels techniques et ouvriers	5100	<b>12</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>



# Fiche de synthèse

## 1 - ACTIVITE HOSPITALIERE

	Hospitalisation Complète				Hospitalisation partielle (hors chimiothérapie)		Séances	Hospit. à domicile	Anesthésie ou Chirurgie ambulatoire		File active en hospitalisation	Activités externes	Autres prises en charge
	Lits installés	Entrées totales	Nbre. de journées	C.O. (%)	Nbre. de places	Nbre. de venues	Nbre. de séances	Nbre. de journées	Nbre. de places	Nbre. de venues	Nbre. de Patients	Nombre de consultations et soins	Nbre. de journées
Médecine													
Chirurgie													
Obstétrique													
<b>Total s. courte durée</b>													
Psychiatrie générale													
Psychiatrie infanto-juv.													
Soins de suite et réadaptation													
Soins longue durée													
Autres disciplines													
<b>Total sect. Hôpital</b>													
<b>Total hébergement</b>													
Autres Disc soc. Et méd. Soc.													
<b>TOTAL</b>													

## 2 - Suivi de POLITIQUES NATIONALES

Présence d'une équ. mobile ou unité de soins palliatifs (nb oui)	
Nombre de Permanence(s) d'accès aux soins de santé (PASS) (privé et public)	

## 4 - Personnels MEDICAUX et INTERNES

FONCTION	Effect. total (*)	Dt Effect. tp part. (*)	ETP total (*)	Libéraux exclusifs	Libéraux non excl.
Médecine Générale					
Spécialités médicales					
- dt anesth. réanimateurs					
Spécialités chirurgicales					
- dt Gynéco.-obstét.					
Psychiatres					
Odontologistes					
Pharmaciens					
Autres					
<b>TOTAL (hors internes)</b>					
Internes					

(\*) des salariés

## 5 - Activité des PLATEAUX MEDICO-TECHNIQUES

EQUIPEMENTS ET SALLES	Nbre Eqt. dans l'ets	Nbre. examens ou interv.	dt Nbre. de nuit
Scanner			
IRM			
Caméra à scintillation			
Tomog./Cam. positions			
Lithotripteur			
Salle de coronarographie			
Salles dest. aux actes sous anest			
- dt salles d'interv. Chirurgicales			
Sites anesthésiques			
Salles de surveillance postinterv.			

## 7 - Activité des LABORATOIRES et PHARMACIES

LABORATOIRES	Nbre de B	PHARMACIES	Nbre.
Actes produits pour l'ets		Lignes de com.	
Actes produits pour l'extérieur		Lits avec DJN	

## 3 - Personnels NON MEDICAUX SALARIES

FONCTION	Emploi total	ETP Total
Sages femmes		
Pers. encadrement du pers. soignant		
Infirmiers spécialisés		
Infirmiers non spécialisés		
Aides soignants		
ASH		
Psychologues		
Personnels de rééducation		
<b>Total Services de Soins</b>		
Personnel de direction		
Directeurs de soins infirmiers		
Autres pers. administratifs		
Pers. éducatifs et sociaux		
- dont assistants de service social		
Personnels pharmacie		
Personnels laboratoire		
Personnels radiologie		
Autres personnels médico-techniques		
Personnels techniques et ouvriers		
<b>Total Hors Services de Soins</b>		
<b>Total personnel non médical salarié</b>		

## 6 - Activités de SOINS AUTORISES

	Admissions	Nb. Interv.
Traitements des grands brûlés		Nb. CEC
Chirurgie cardiaque		Nb. Interv.
Neurochirurgie		% hospit.
Structures des urgences (générale et pédiatrique)		dont primaires
SMUR (général et pédiatrique)		Nb affaires
SAMU		Nb pat ventilés
Réanimation		- dt césar
Obstétrique		- dt transf.
Néonatalogie et soins (niv. 2)		- dt transf.
Réanimation néonatale (niv. 3)		Tot séan.
Radiothérapie - Accélérateur		Pré délivr.
Chimiothérapies		Patients
Trt. insuff. rénale chr. (hors péri.)		Venues
Trt. insuff. rénale chr. (péritonéale)		
Soins de suite et de réadaptation		

## 8 - PRELEVEMENTS D'ORGANES

Nbre. de sujets prélevés	
--------------------------	--

## 9 - Interruptions de grossesse

Nbre. total d'IVG	
- dont IVG mode médicamenteux	
Nbre d'interruptions médicales de grossesse (IMG)	